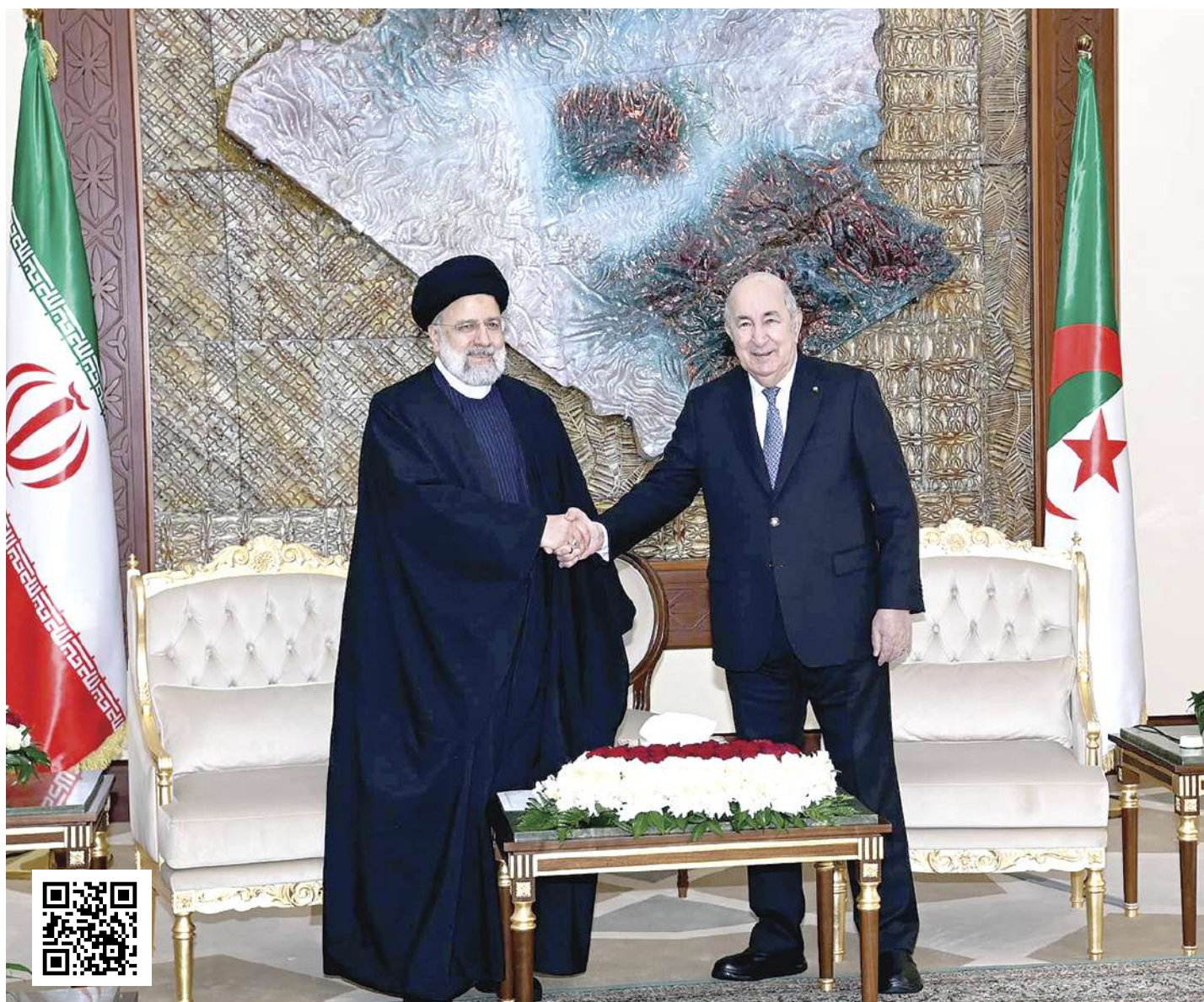


ALGÉRIE-IRAN Signature de plusieurs accords de coopération

L'Algérie et l'Iran renforcent leur coopération. Plusieurs accords et mémorandums d'entente englobant divers domaines de coopération entre les deux pays, ont été signés, hier à Alger. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République à l'issue des entretiens élargis entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue iranien, Ebrahim Raïssi. P 3



LA DÉCLARATION D'ALGER ISSUE
DU 7^e SOMMET DU GECF
**Une étape «réussie»
vers la stabilité
énergétique mondiale**



Des experts en économie ont affirmé que la Déclaration d'Alger issue du 7^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu samedi, était une étape "réussie" vers la stabilité énergétique mondiale.

P 2

AVEC UNE POLITIQUE ADAPTÉE
ET UNE MEILLEURE FLOTTILLE
**Le secteur de la Pêche
sort la tête de l'eau**

Le secteur de la pêche en Algérie a connu ces dernières années un essor remarquable. Passant d'une industrie artisanale, voire vivrière, à une économie responsable avec pour ambition de satisfaire les besoins tant domestiques qu'à l'exportation, ce secteur a su se moderniser et répondre aux besoins. Selon son premier responsable ce secteur, ambitionne d'atteindre 135.000 tonnes de production en 2024

P 5

LANCEMENT DE LA PLATE-
FORME NUMÉRIQUE DE
L'INVESTISSEUR
**Un effort en plus pour
améliorer le climat de
l'investissement**

Le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur s'inscrit en droite ligne des efforts de l'Etat visant à améliorer le climat de l'investissement et à accroître la transparence, tant pour les opérations d'investissement que dans l'attribution du foncier industriel. C'est ce que des participants ont souligné lors d'une journée d'étude dédiée à l'investissement, organisée samedi à Sétif.

P 4

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE L'A SOULIGNÉ :

**Le projet du gazoduc
transsaharien avance
à grands pas** P 2

PÉTROLE

**L'Algérie prolonge sa réduction
volontaire supplémentaire
de 51 000 barils/j** P 3

SALON INTERNATIONAL DES
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES
**La 10^e édition s'ouvre
aujourd'hui à Oran** P 4

LE MINISTRE DE L'ENERGIE
L'A SOULIGNÉ :

Le projet du gazoduc
transsaharien
avance à grands pas

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a affirmé, samedi à Alger, que le projet du Gazoduc transsaharien « TSGP » (Trans-Saharan Gas-Pipeline) avançait à grands pas, ajoutant qu'il ne restait que 1.800 km, objet d'études techniques, à réaliser sur les 4.000 km prévus. « Le projet qui s'étend sur 4.000 km d'Abuja aux côtes algériennes destiné à l'exportation du gaz nigérien a connu la réalisation d'une grande partie et il n'en reste que 100 km au niveau du Nigeria, 1.000 km au Niger et 700 km en Algérie, soit un total de 1.800 km », a précisé M. Arkab lors d'une conférence de presse animée au terme des travaux du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) au Centre international de Conférence (CIC). Dans le même sillage, le ministre a mis en avant l'importance de la réunion tenue avec le ministre nigérien des Ressources en marge du Sommet où il a été souligné « la nécessité de mobiliser tous les moyens pour la relance du projet après le retard enregistré », relevant que la relance de ce projet avait fait l'unanimité des trois pays. Dans ce cadre, une coordination est en cours avec le Niger et le Nigeria pour parachever les études techniques nécessaires avant de réaliser les parties restantes. Concernant la « Déclaration d'Alger » adoptée par les chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu samedi à Alger, M. Arkab a estimé qu'elle représentait un acquis pour l'industrie gazière, soulignant la nécessité de la préserver, de la soutenir et de la promouvoir afin de répondre à la demande croissante dans le monde, et élever le niveau de concertation entre les pays exportateurs de gaz pour relever défis actuels.

LA DÉCLARATION D'ALGER ISSUE DU 7E SOMMET DU GECF

Une étape «réussie» vers la stabilité énergétique mondiale

Des experts en économie ont affirmé que la Déclaration d'Alger issue du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu samedi, était une étape "réussie" vers la stabilité énergétique mondiale.

Par R E/Agence

Les experts, rencontrés par l'APS à l'issue du Sommet, tenu au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", ont souligné que la Déclaration adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement du GECF incarne la réussite du Sommet dans la cristallisation d'une vision commune qui jette les bases de la stabilité du marché, en promouvant l'industrie gazière. L'analyste à la bourse de Stockholm (Suède), Nouredine Leghelie, a qualifié les résultats du Sommet d'Alger de "très positifs, car ils constituent un acquis pour l'industrie gazière mondiale, à même de conforter la position des producteurs sur la scène énergétique mondiale. Il a ajouté que la Déclaration d'Alger consacre le rôle du Forum en tant que "force" sur le marché, du fait qu'il regroupe les grands pays producteurs de cette énergie. Il a soutenu qu'en dépit de l'importance des

défis face aux difficultés que connaissent les marchés des matières premières, la volonté politique de ces pays exprimée lors de ce Sommet, fait tout de même la différence. De son côté, le doyen de la Faculté des hydrocarbures et de la chimie à l'Université de Boumerdes, Boudjemaa Hamada, a affirmé que le document de la Déclaration d'Alger était à la hauteur des aspirations, ayant satisfait à toutes les attentes, ce qui fait du Sommet d'Alger "un Sommet réussi par excellence". Il a souligné que l'un des facteurs de la réussite du sommet d'Alger est que ce dernier a abordé l'industrie gazière dans toutes ses dimensions (investissements, garantie des approvisionnements sur le marché, volet technologique), outre le fait qu'il a mis en avant ce secteur comme étant "un facteur de stabilité et de quiétude pour les pays à la fois exportateurs et consommateurs d'énergie. L'expert économique, Farid Benyahia, a

expliqué, pour sa part, que la "Déclaration d'Alger" a plaidé pour les intérêts des pays producteurs face à la tendance mondiale de réduire le rôle du gaz en tant que ressource fossile, alors qu'il est une énergie propre garantissant la sécurité énergétique mondiale. Ainsi, ce sommet constitue une assise pour parvenir à un équilibre des visions entre les producteurs et les consommateurs, en tenant compte du droit des pays au développement et à profiter de leurs richesses, ainsi que de la nécessité d'assurer des approvisionnements stables et sécurisés et de l'importance d'œuvrer à la lutte contre le phénomène du réchauffement climatique, selon l'expert. Face à la demande mondiale croissante en gaz, il est important d'augmenter les investissements dans ce secteur, où les pays producteurs doivent dépenser plus de 9.000 mds usd pour répondre aux besoins des marchés, a souligné M. Benyahia, se basant sur les dernières études.

LE MINISTRE DE L'ENERGIE S'ENTRETIENT AVEC SON HOMOLOGUE AZERBAÏDJANAIS

Les moyens de renforcer la coopération bilatérale examinés

Le ministre de l'Energie et des mines, Mohamed Arkab, a reçu samedi à Alger, le ministre azerbaïdjanais de l'Energie, Parviz Chahbazov, avec lequel il a examiné les moyens de développer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée au

Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", en marge des travaux du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en présence du P-dg de Sonatrach et des cadres du ministère, précise la même source. Les deux parties ont évoqué le mémorandum d'entente signé en novembre 2022 à Alger, au terme de la visite de travail effectuée par le

ministre azerbaïdjanais, ainsi que les moyens de le réactiver. Lors de la rencontre, les deux parties ont également passé en revue les opportunités d'investissement entre les sociétés des deux pays à toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, ainsi que les voies et moyens d'intensifier la coopération et d'échanger les expertises entre Sona-

trach et la Compagnie nationale pétrolière et gazière d'Azerbaïdjan "Socar. Les deux parties ont salué le processus de dialogue permanent et de concertation entre les deux pays dans le cadre du GECF et entre les pays de l'Opep et les pays non membres pour la stabilité des marchés à moyen et long termes, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-BOLIVIE

Signature d'un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine de pétrole et du gaz

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu à Alger son homologue bolivien, Franklin Molina Ortiz, avec lequel il a signé un mémorandum d'entente de coopération dans le domaine du pétrole et du gaz entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. La cérémonie de signature s'est déroulée samedi, au Centre in-

ternational des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal" parallèlement à la tenue du 7e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), en présence du président directeur général (P-dg) du Groupe Sonatrach, et nombre de cadres du ministère, précise la même source. En marge de cette rencontre, le Groupe "Sona-

trach" et la Compagnie pétrolière bolivienne "YPFB" ont signé un mémorandum d'entente permettant aux deux sociétés d'explorer les opportunités de partenariat et d'échange d'expertises en matière de recherche et d'exploration, tout en examinant la possibilité pour Sonatrach d'accéder au marché bolivien. Lors de cette réunion, M. Arkab a examiné avec son

homologue bolivien les opportunités de coopération entre l'Algérie et la Bolivie dans le domaine de l'énergie notamment le pétrole, le gaz et l'électricité. Les deux parties ont, en outre, convenu d'organiser des réunions entre les experts des deux pays afin d'explorer les voies de partenariat et d'investissement, conclut le communiqué.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE-IRAN

Signature de plusieurs accords de coopération

L'Algérie et l'Iran renforcent leur coopération. Plusieurs accords et mémorandums d'entente englobant divers domaines de coopération entre les deux pays, ont été signés, hier à Alger. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Présidence de la République à l'issue des entretiens élargis entre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et son homologue iranien, M. Ebrahim Raïssi.

Par Sirine R

Dans ce cadre, l'Algérie et l'Iran ont signé un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine du pétrole et du gaz. Un mémorandum d'entente a également été signé entre le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et la vice-présidence de la République islamique d'Iran pour les sciences, les technologies et l'économie de la connaissance. Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid avait reçu, samedi à Alger, le vice-président de la République islamique d'Iran pour les affaires scientifiques, technologiques et l'économie de la connaissance, Rouhollah Dehghani Firouz Abadi, et la délégation l'accompagnant, avec lesquels il a examiné les voies et moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'économie, de la connaissance et de l'innovation. Au terme de la rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Oualid a indiqué que l'objectif de la réunion était de renforcer la coopération bilatérale entre

les deux pays, notamment dans le domaine de l'innovation et des start-up. Les entretiens ont porté sur les voies de coopération et de transfert de technologies dans plusieurs secteurs d'importance pour les deux pays, à l'instar de la biotechnologie et du domaine industriel. Il existe de nombreux domaines d'échange d'expériences entre les deux pays, a précisé le ministre, faisant état de la signature prochaine d'un accord bilatéral couvrant plusieurs domaines, dont l'économie de la connaissance et les technologies. Outre le domaine des nouvelles technologies, un autre mémorandum d'entente a été signé entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le ministère iranien du Patrimoine culturel, du Tourisme et de l'Artisanat. Les deux parties ont aussi signé un mémorandum d'entente entre le ministère de la Communication et le ministère iranien de la Culture et de l'Orientation islamique sur la coopération en matière d'information, ainsi qu'un mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine des sports pour la période 2024-2025. Dans une déclaration conjointe à la presse avec son homologue iranien, M. Ebrahim

Raïssi, au terme de leurs entretiens au siège de la Présidence de la République, le président de la République a réaffirmé sa détermination à hisser la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Iran à la hauteur de la volonté politique qui anime les deux pays, qualifiant les relations bilatérales d'«historiques». Après s'être félicité de la convergence de vues entre les deux pays, le président de la République a salué «le soutien iranien à l'élection de l'Algérie au Conseil de sécurité en qualité de membre non permanent». Il a rappelé, dans ce contexte, le soutien et la défense, par l'Algérie, des causes justes et la poursuite de ses efforts pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Concernant la situation en Palestine, le président de la République a loué «les positions de la direction iranienne, qui soutient le peuple palestinien et rejette l'agression sioniste face au silence honteux de certains pays». Le président de la République a, par ailleurs, indiqué avoir passé en revue avec le Président Ebrahim Raïssi la situation au Sahel et les derniers développements de la question du Sahara occidental.

PÉTROLE

L'Algérie prolonge sa réduction volontaire supplémentaire de 51 000 barils/j

L'Algérie prolongera sa réduction volontaire supplémentaire de 51 mille barils par jour, pour le deuxième trimestre 2024, en coordination avec certains pays participants de l'OPEP+, a indiqué le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. Ainsi, la production algérienne sera de 908 barils par jour jusqu'à fin juin 2024. Par la suite, afin de soutenir la stabilité du marché, ces volumes supplémentaires coupés seront restitués progressivement en fonction de la situation et conditions du marché. Cette réduction volontaire s'ajoute, précise la même source, à la réduction volontaire de 48 mille barils par jour annoncée précédemment par l'Algérie en avril 2023, qui s'étend jusqu'à fin

décembre 2024. «Cette réduction volontaire supplémentaire vient renforcer les efforts préventifs déployés par les pays de l'OPEP+ en vue de soutenir la stabilité et l'équilibre des marchés pétroliers», conclut le communiqué. Hier, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés, réunis au sein de l'Opep+, ont convenu de prolonger l'accord actuel de réduction de la production de brut jusqu'à la fin du deuxième trimestre afin d'éviter une offre excédentaire. La Russie a annoncé, hier dimanche, une coupe volontaire de sa production de pétrole de 471.000 barils par jour à la fin du deuxième trimestre, une décision prise «en coordination» avec les autres pays de

l'Opep pour soutenir les cours mondiaux. La Russie mettra en œuvre une réduction volontaire «supplémentaire» de sa production de 350.000 barils par jour en avril, 400.000 en mai et 471.000 en juin, a indiqué le vice-Premier ministre russe en charge de l'Energie, Alexandre Novak, cité dans un communiqué. L'Opep+ a mis en œuvre une série de baisses de la production depuis la fin 2022 pour soutenir le marché face à l'augmentation de la production des États-Unis et d'autres producteurs non-membres et aux inquiétudes concernant la demande alors que les principales économies sont confrontées à des taux d'intérêt élevés.

En novembre 2023, l'Opep+ a accepté des réductions volontaires totalisant environ 2,2 millions de barils par jour (bpj) pour le premier trimestre, sous l'impulsion de l'Arabie saoudite qui a reconduit sa propre réduction volontaire. Quant à la situation du marché, les prix du pétrole grimpaient vendredi dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement. Le prix de Brent pour livraison en mai se relevait de 2,48% à 83,98 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en avril, prenait 2,93% à 80,55 dollars, dépassant le seuil de 80 dollars pour la première fois depuis novembre.

Z R.

SONELGAZ

Bientôt une centrale électrique solaire à Tissemsilt

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal a exprimé, dimanche à Tissemsilt, sa satisfaction de la situation du secteur de l'énergie dans la wilaya, notamment l'énergie électrique. Lors de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, M. Adjal a annoncé que la wilaya a bénéficié d'un projet d'une centrale électrique d'énergie solaire dans la commune de Layoune d'une capacité de 50 mégawatts, dont les travaux seront bientôt mis en chantier, une fois les études seront finalisées. Il a souligné que le taux

de couverture électrique de la wilaya a dépassé les 98 pc, ce qui est un des taux les plus élevés au niveau national, appelant les promoteurs à exploiter cette énergie disponible pour relancer des projets d'investissement utiles pour la population de la wilaya. Par ailleurs, il a indiqué que le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya est aussi un des plus élevés au niveau national, où toutes les communes sont raccordées au réseau de gaz naturel. Dans le cadre de la protection des citoyens du risque d'asphyxie aux gaz com-

bustibles, le même responsable a signalé que le groupe a installé plus de trois millions de dispositifs d'alerte au monoxyde de carbone au niveau national, ajoutant que l'opération se poursuit pour équiper tous les clients du groupe, dont le nombre dépasse les 11 millions de clients dans le pays. M. Adjal a souligné que sa visite dans la wilaya s'inscrit dans le cadre du suivi de l'étendue de la mise en œuvre du programme supplémentaire de la wilaya dans le secteur de l'énergie, dont le raccordement des zones reculées et isolées aux

réseaux d'électricité et de gaz, ainsi que les exploitations industrielles et agricoles pour accompagner différents programmes de développement de la wilaya. La visite du PDG de Sonelgaz dans la wilaya de Tissemsilt a été également marquée par la mise en service d'un réseau de gaz naturel au douar «Ferroudj» dans la commune d'Ammari, au profit de 127 foyers, sur une longueur de 18 kilomètres, pour un coût de plus de 68 millions de dinars.

R E.

ORGANISATION DU 7E
SOMMET DU GECF

Le SG de l'OAPEC salue les efforts de l'Algérie

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC), Djamel Aissa El Loughani a mis en avant les efforts de l'Algérie dans l'organisation du 7e Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) tenu, samedi à Alger, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appelant à l'adoption du gaz comme principal composant du système énergétique. Conduite par M. El Loughani, la délégation du Secrétariat général de l'OAPEC a pris part aux travaux du Sommet à l'invitation du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, indique un communiqué du ministère. Dans une déclaration en marge des travaux du Sommet du GECF, M. El Loughani a salué les efforts de l'Algérie dans l'organisation de «cet important sommet qui constitue une occasion pour la promotion de la coopération entre l'ensemble des acteurs dans l'industrie gazière», la félicitant pour avoir abrité le siège de l'Institut de recherches sur le gaz relevant du GECF (GRI) installé à Alger. Le Sommet se tient «au moment où l'échiquier énergétique mondial connaît des mutations radicales et nombre de défis dont la baisse des investissements dans les hydrocarbures fossiles», a-t-il déclaré. En dépit de ces défis, poursuit M. El Loughani, il existe des opportunités prometteuses pour l'industrie du gaz, appelant à «la conjugaison des efforts et au rapprochement des vues entre l'ensemble des parties, en tirant les enseignements des expériences du passé en vue d'assurer l'avenir de l'énergie durable».

OAIC

Baisse des prix des légumineuses

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a annoncé, samedi dans un communiqué, la baisse des prix des légumineuses à partir de dimanche, et ce après l'annulation de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen.

"L'OIAC informe tous les opérateurs et consommateurs que les prix de commercialisation des légumineuses connaîtront une baisse à partir du 03 mars 2024, en application des mesures prises par les autorités publiques dans le but de préserver le pouvoir d'achat du citoyen, consistant en l'annulation de la TVA, estimée à 9%".

En application de ces mesures, de nouveaux prix seront appliqués à la vente des légumineuses, le prix du kilogramme de pois chiche de petit calibre sera cédé aux conditionneurs à 150 DA, aux commerçants de gros à 155 DA et aux détaillants et aux transformateurs de ce produit à 160 DA, alors que le riz sera vendu à 150/1 kg aux commerçants et 160 DA au consommateur.

En ce qui concerne les nouveaux prix des pois chiches de calibre moyen, l'OAIC a précisé qu'ils seront commercialisés aux conditionneurs à 250 DA, aux grossistes à 255 DA, aux détaillants et aux consommateurs à 260 DA.

Quant au prix des pois chiches de gros calibre, ils seront commercialisés à 350 DA pour les conditionneurs, à 355 DA pour les grossistes, à 360 DA pour les détaillants, et au même prix pour le consommateur.

Les nouveaux prix du riz blanc pour les conditionneurs sont estimés à 125 DA, à 130 DA pour les grossistes, à 135 DA pour les détaillants, à 125 DA pour les transformateurs de pois chiches et de riz et à 135 DA pour le consommateur.

S'agissant du prix du riz étuvé, il sera vendu aux conditionneurs à 115 DA, aux grossistes à 120 DA et aux détaillants à 125 DZD, et au même prix pour le consommateur.

Par ailleurs, le riz Basmati sera commercialisé aux conditionneurs à 190 DZD, à 195 DA aux grossistes, à 200 DA aux détaillants, et au même prix au consommateur, précise le communiqué de l'office.

Les haricots blancs seront vendus aux conditionneurs à 270 DA, aux grossistes pour 275 DA, aux détaillants pour 280 DA, et au même prix pour le consommateur, tandis que les haricots rouges seront commercialisés à 250 DA aux conditionneurs, à 255 DA aux grossistes, et à 260 DA aux détaillants et aux consommateurs.

Les prix des différentes variétés de lentilles ont connu une baisse. Le prix de vente des lentilles vertes pour les conditionneurs est de 230 DA, pour les grossistes 235 DA et pour les détaillants et les consommateurs à 240 DA.

Les lentilles corail sont vendues aux conditionneurs à 165 DA, aux grossistes à 170 DA et aux détaillants et aux consommateurs à 175 DA.

Quant aux lentilles brunes, elles sont vendues aux conditionneurs au prix de 150 DA, aux grossistes à 155 DA et aux détaillants et aux consommateurs au même prix, soit 160 DA.

Les prix de vente des pois cassés sont de 140 DA aux conditionneurs, de 145 DA aux grossistes et de 150 DA aux détaillants, pour finalement être vendus aux consommateurs au même prix, selon les données de l'OAIC.

R E.

LANCEMENT DE LA PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

Un effort en plus pour améliorer le climat de l'investissement

Le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur s'inscrit en droite ligne des efforts de l'Etat visant à améliorer le climat de l'investissement et à accroître la transparence, tant pour les opérations d'investissement que dans l'attribution du foncier industriel. C'est ce que des participants ont souligné lors d'une journée d'étude dédiée à l'investissement, organisée samedi à Sétif.

Par S T

Au cours de cette rencontre intitulée "perspectives d'investissement dans la wilaya de Sétif dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement", organisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en son siège, Mme Imane Toumi, cadre à l'Agence Algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a souligné que les poches foncières proposées à l'investissement, au travers de la plateforme numérique de l'investisseur, ont atteint le nombre de 307 à l'échelle du pays pour une superficie globale de 1,764 million de mètres carrés.

Le nombre de poches foncières aménagées proposées à l'investissement "augmentera progressivement", selon Mme Toumi qui a ajouté que la publicité autour de la disponibilité de terrains "durera 30 mois sur la plateforme numérique et restera consultable par l'investisseur qui pourra s'inscrire et introduire sa demande de foncier qui sera traitée dans les 15 jours qui suivent, sur la base du réseau

d'évaluation, de manière automatisée, sans l'intervention de l'élément humain".

Le demandeur sera ensuite "convoqué pour souscrire au cahier des charges avant de bénéficier, selon les termes de la réglementation en vigueur, de la concession d'un terrain, a-t-elle dit.

Selon Mme Toumi, l'AAPI est "le seul organisme habilité à octroyer des concessions foncières industrielles, les demandes étant déposées et traitées exclusivement sur la plateforme numérique relative aux investisseurs".

La plateforme assure, en fait la dématérialisation de l'ensemble des procédures, et l'accomplissement en ligne de toutes les formalités liées à l'investissement, a-t-elle expliqué.

De son côté, M. Hocine Daï, également cadre à l'AAPI, a affirmé que la plateforme numérique de l'investisseur, mise en place dans le cadre de la loi n 22/18 relative à l'investissement, première plateforme appuyée par un texte juridique, s'adresse aux investisseurs et aux opérateurs économiques, et est gérée par l'AAPI. M. Daï a pré-

senté, dans ce contexte, une simulation du processus de recherche et d'inscription sur la plateforme numérique de l'investisseur, destinée aux acteurs concernés, investisseurs et opérateurs économiques présents, à qui il a expliqué les modalités d'accès à la plateforme pour y consulter les disponibilités de poches foncières à travers le pays, et pouvoir ainsi obtenir un terrain orienté vers l'investissement et ce, "de manière fluide et facile".

Les autorités de la wilaya de Sétif, des représentants locaux des secteurs de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, des douanes algériennes, en plus d'investisseurs et de représentants des APW de Sétif, Constantine, Jijel et Batna, ont participé à cette journée d'étude.

L'objectif premier de la rencontre, selon le président de l'APW de Sétif, Ahmed Badr El Islam Belgat, est de "mettre en lumière les mécanismes prévus par la nouvelle loi sur l'investissement afin d'améliorer le climat de l'investissement".

SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

La 10^e édition s'ouvre aujourd'hui à Oran

La 10e édition du Salon international des industries agro-alimentaires (SIAG 2024) sera organisée, du 4 au 7 mars au Centre des conventions d'Oran "Mohamed Benahmed", a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs. Plus de 50 exposants d'Algérie et de l'étranger ont confirmé leur participation à cette manifestation économique, placée sous le thème "Notre futur commence maintenant", selon un communiqué de presse émanant de la Sarl "First Events", qui organise cet évènement.

"Ce rendez-vous annuel se veut une occasion pour les opérateurs économiques algériens et les professionnels du secteur de l'agro-industrie de faire connaître leurs produits et leurs services et échanger leur savoir-faire avec leurs homologues étrangers, raffermir des liens et sceller des accords de partenariat bénéfiques pour les deux parties", selon le communiqué. Dans le cadre de ce Salon, des conférences traitant de plusieurs axes sont au programme, dont "la sécu-

rité alimentaire", "les défis liés à l'emballage et la transformation", entre autres, en présence de spécialistes et experts dans la filière agro-

alimentaire. Des activités culinaires seront aussi au programme de ce Salon, en présence de certains "influenceurs" du monde de la cui-

sine, avec l'invitation de chefs réputés, à l'exemple de "Hichem Cook", a-t-on indiqué.

R E.

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS					وزارة الفلاحة والتنمية الريفية MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL	
عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 03 مارس 2024 Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 03 mars 2024						
Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التوزيع دج / كغ				
Produits	معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات		
Légumes frais	Pomme de terre	62	69	56	البطاطا	خضار طازجة
	Tomate	84	96	71	الطماطم	
	Oignon sec	77	83	70	البصل الجوف	
	Ail sec	514	587	441	الثوم الجاف	
	Carotte	67	76	58	الجزر	
	Navet	65	73	57	لفت	
	Chou-fleur	62	70	54	قرنبيط	
	Choux	59	66	51	كرنب	
	Courgette	98	108	87	القرنوسة	
	Haricot vert	352	377	328	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	90	100	79	الخس	
Fruits frais	Pomme locale	446	568	324	التفاح المحلي	فواكه طازجة
	Datté	561	694	428	التمر	
	Orange	135	166	105	البرتقال	
	Mandarine	177	206	147	الماندارين	
	Banane	336	348	325	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1757	1894	1619	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	478	490	466	الدجاج	
	Œufs [Unité]	21	23	20	البيض [وحدة]	
	Lait de vache [Litre]	94	99	88	حليب البقر [لتر]	

AVEC UNE POLITIQUE ADAPTÉE ET UNE MEILLEURE FLOTTILLE

Le secteur de la Pêche sort la tête de l’eau

Le secteur de la pêche en Algérie a connu ces dernières années un essor remarquable. Passant d’une industrie artisanale, voire vivrière, à une économie responsable avec pour ambition de satisfaire les besoins tant domestiques qu’à l’exportation, ce secteur a su se moderniser et répondre aux besoins. Selon son premier responsable ce secteur, ambitionne d’atteindre 135.000 tonnes de production en 2024.

Par Réda Hadi

Si secteur a connu ces belles performances, cela est dû, selon les dernières statistiques de l’ONS de 2021 publiées récemment, à une volonté politique, à la modernisation de la flotte de pêche, ainsi qu’à la formation. En 2021, le nombre total de navires de pêche est évalué à 5966 unités, soit une croissance de 1,9% par rapport à 2020. Constituée essentiellement de 65,9% de petits métiers et 24,4 % de sardiniens, cette flotte est caractérisée par la prédominance des navires dont la longueur est inférieure à 6 mètres, soit 44,2%. Il y a lieu de noter que le nombre de navires inactifs est estimé à 2606 unités (43,7%) dont 2055 unités sont des petits métiers. Les petits métiers qui constituent la majeure partie de la flotte nationale (65,9%) ont augmenté de 1,5% par rapport à 2020, soit une injection de 53 bateaux de plus.

La production halieutique

Après des baisses successives enregistrées en 2019 et 2020, la production halieutique a marqué en 2021 une hausse de 11,3%, atteignant ainsi un volume de 97508 tonnes (y compris la production de plaisance, aquaculture et du thon rouge). Par types de métiers, la production réalisée par les sardiniens a atteint 60002 tonnes en 2021 contre 53177 tonnes en



2020, soit une augmentation de 12,8%. Concernant les chalutiers et les petits métiers, le volume pêché durant cette année a régressé de 12,7% et 19,4% successivement. Le volume pêché est passé de 8761 tonnes en 2020 à 12089 tonnes en 2021 marquant ainsi une hausse de 38%. Le secteur de la pêche a enregistré en 2021 une population maritime évaluée à 142354 employés, soit une progression de 9,2 % par rapport à 2020. L’emploi indirect qui représente 54,3 % des emplois a enregistré une croissance considérable en passant de 69228 à 77254 employés, soit une croissance de 11,6%. S’agissant des emplois directs (inscrits maritimes), 4013 nouveaux emplois ont été créés en 2021, soit une hausse de 6,6% par rapport 2020. Par catégorie professionnelle, représentant 85,5% du total des inscrits maritimes, les marins pêcheurs ont progressé de 6,6%, ce qui signifie une création de 3455 nouveaux emplois.

Même tendance a été affichée pour les patrons côtiers et les mécaniciens qui ont vu leur nombre croître de 5,8% et 7,2% respectivement. 14,8 millions de dollars d’exportation Le volume des exportations de produits halieutiques est évalué à 4964 Tonnes pour une valeur de 14,8 millions de USD, soit une hausse de 45,9% en volume et 89,8 en valeurs par rapport à 2020. Cette hausse en volume est essentiellement l’effet des taux négatifs de 56,4%, 90,9% et 9,5% respectivement. par ailleurs, et en dépit de l’augmentation de la production, la balance commerciale du secteur de la pêche a connu un déficit de 84,3 millions USD en 2021 contre un déficit de 100.7 millions USD en 2020, soit une baisse de 16.3%. Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 14.9% en 2021 contre 7.2% en 2020, soit une croissance de 107,4 % du taux de couverture.

POISSONS D’EAU DOUCE

La pisciculture intégrée à l’agriculture peut assurer l’autosuffisance

Le développement de la pisciculture intégrée à l’agriculture à travers l’exploitation "efficiente" des bassins d’irrigation agricole existants peut assurer au pays une "autosuffisance" en poissons d’eau douce, a estimé, dimanche à Médéa, un responsable à la chambre inter-wilayas de la pêche et d’aquaculture de Ain-Defla. "Une meilleure valorisation de l’importante infrastructure d’irrigation agricole dont dispose le pays est susceptible de doper la production aquacole nationale, de couvrir largement les besoins du marché et de parvenir, ainsi, à assurer une autosuffisance en tous types de poissons d’eau douce", a fait savoir le président de la chambre, Amine Benkortbi, en marge d’une journée d’étude sur l’élevage aquacole. Le même responsable a expliqué que l’organisation de cette journée d’étude entre dans le cadre des efforts déployés par la chambre et la direction de la pêche et de l’aquaculture de Ain-Defla

pour "l’encouragement de l’investissement dans ce domaine". Elle vise à "informer les porteurs de projets et les agriculteurs des mesures incitatives décidées par les pouvoirs publics pour les accompagner dans la matérialisation de leurs projets ou investissements", a expliqué Amine Benkortbi. Pour sa part, le directeur de la pêche et de l’aquaculture (DPA) de la wilaya d’Ain Defla, Abdelhakim Lazâar, a révélé qu’une soixantaine de dossiers d’investissements couvrant les quatre wilayas ont été déposés au niveau du centre national de développement de la pêche et de l’aquaculture, dont une quinzaine ont été validés. Les projets validés seront implantés dans les zones d’activités aquacoles devant voir le jour prochainement à travers les wilayas concernées par ces investissements, a-t-il indiqué, signalant, par ailleurs, l’entrée en vigueur de nouvelles dispositions d’encouragement à la production et l’investissement aqua-

cole à la faveur de la loi de finances 2024. Parmi les mesures incitatives introduites et destinées à soutenir la filière, une prime de production de 50 DA par kilogramme de Tilapia pour stimuler l’industrie d’élevage, l’imposition d’une taxe de 30 DA par kilogramme sur les produits importés visant à équilibrer le marché et encourager le produit national, l’exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les opérations de vente du Tilapia produit, ainsi que l’établissement d’un taux réduit de 09 % pour la TVA sur les opérations de vente impliquant la transformation de ce type de poisson, a noté Abdelhakim Lazâar. La journée d’étude sur l’élevage aquacole a été organisée par la chambre inter-wilayas de la pêche et d’aquaculture regroupant les wilayas de Ain-Defla, Tissemsilt, Djelfa et Médéa et la direction de la pêche et de l’aquaculture de Ain-Defla.

R E.

TRANSPORT ROUTIER DES VOYAGEURS

Renforcement et adaptation du programme des dessertes durant le Ramadhan

La Société d’exploitation des gares routières d’Algérie "Sogral" a annoncé dimanche dans un communiqué, le renforcement et l’adaptation du planning des dessertes quotidiennes pour répondre à la demande croissante durant le mois de Ramadhan. Selon la société, l’adaptation du planning prévoit le décalage de 34% des dessertes quotidiennes programmées entre 17h et 20h vers l’après-midi et la nuit afin d’éviter tout conflit d’horaire entre les heures de départs et les horaires de l’iftar. Outre ces modifications qui ont été opérées en coordination avec les différentes directions de transport de wilayas et les entreprises de transport publiques et privées, l’ajustement du planning prévoit également l’intensification des dessertes une semaine avant le mois de Ramadhan et durant la première semaine afin de garantir la fluidité des déplacements des voyageurs souhaitant passer le mois sacré avec leurs familles d’autant que le Ramadhan coïncide cette année avec les vacances du printemps. Selon le PDG de SOGRAL, Fares Tazarart, la société a veillé à garantir la présence effective des travailleurs et le respect des horaires du travail afin d’offrir des prestations de qualité durant les dessertes du soir. Par ailleurs, tous les commerçants activant au niveau des gares ont été informés de ces modifications pour leur permettre d’offrir leurs différents services avant et après la rupture du jeûne, a précisé la même source, faisant état de l’ouverture et de l’aménagement d’espaces de prière dans toutes les gares routières 24h/7. M. Tazarart a, en outre, souligné que la société a pris une batterie de mesures au niveau de toutes les gares routières, visant principalement à encourager les voyageurs, à travers des campagnes de sensibilisation et à recourir aux technologies numériques dont le e-paiement afin d’acquiescer leurs tickets via l’application "Mahatati". Par ailleurs, M. Tazarart a souligné l’intensification de la coordination avec les établissements de la société civile, les autorités locales et le Croissant-rouge algérien (CRA) pour l’organisation des repas d’iftar collectifs au niveau des gares routières, en coordination avec les autorités locales concernées. Ainsi, 36 demandes de tables de Ramadhan ont été approuvées en vue de les autoriser à organiser l’iftar de manière bénévole. Autres mesures prévues, le lancement d’initiatives au niveau des gares routières à l’instar de l’organisation de marchés de proximité et d’expositions, pour se rapprocher des citoyens et proposer des produits de consommation à des prix concurrentiels. Aussi, la Société s’attèle à assurer des aires de repos au profit des conducteurs de bus de longues distances (plus de 600km), afin de garantir le confort aussi bien des voyageurs que des conducteurs, et de réduire les risques des accidents de la route durant ce mois. A l’occasion du mois de Ramadhan, la SOGRAL adhère au programme national de prévention des accidents de la route, mis en place par les corps de sécurité sous le slogan "Un Ramadhan sans accidents", qui prévoit l’organisation de campagnes de sensibilisation sur la sécurité routière à travers les différentes gares routières, avec la participation de la Gendarmerie nationale (GN), de la Sûreté nationale et des associations concernées, note le communiqué.

CHEBAITA
MOKHTAR(EL TARF)
**Récupération de
cinq (5) quintaux
de câbles en
cuivre**

Une action spectaculaire est à inscrire à l'actif de la police judiciaire de la Sûreté extra-muros de Chebaita Mokhtar, relevant de la Sûreté de Wilaya d'El Tarf. Elle concerne l'arrestation des voleurs de câbles en cuivre à l'origine des pannes du réseau d'Algérie Télécom qu'ont connues de nombreux quartiers de la ville de Chebaita Mokhtar pendant plusieurs semaines. L'opération a été déclenchée suite à une information faisant état de la présence de trois individus près d'une armoire où arrive le réseau téléphonique et d'ADSL, que les policiers ont immédiatement exploitée. Les suspects ont été pris en flagrant délit de dégradation d'une armoire d'Algérie Télécom afin d'en extraire des câbles en cuivre. Ces malfrats, originaires des municipalités de Chebaita Mokhtar, dans la daïra de Drean, avaient en leur possession des outils servant à commettre leurs délits, à savoir un larrache-clou, des pinces métalliques et une échelle pliante. Les personnes arrêtées ont révélé aux enquêteurs que deux de leurs complices détenaient une quantité importante de câbles en cuivre. La perquisition du domicile de l'un des membres de cette bande a permis de récupérer 5 quintaux de ce matériel. Dérérés en fin de journée de mardi, trois d'entre eux ont été placés sous mandat de dépôt pour dégradation de biens publics et vol d'équipements appartenant à une entreprise nationale. Les deux autres individus ont été placés sous contrôle judiciaire. De nombreux habitants de cette ville ont manifesté leur contentement suite à ces arrestations et espèrent voir le rétablissement du réseau se réaliser rapidement.

BECHAR

Lancement du réseau algérien de l'environnement et des changements climatiques

Le réseau algérien de l'environnement et des changements climatiques, a été lancé officiellement samedi à partir de la wilaya de Bechar, dans le cadre d'un colloque sur l'environnement , avec pour objectif, l'appui aux efforts nationaux consentis en matière de protection de l'environnement et de lutte contre les effets des changements climatiques au triple plan national, africain et arabe.

L'annonce officielle de la création de ce réseau regroupant une vingtaine d'associations locales et nationales présentes au colloque et activant dans le domaine de la protection de l'environnement, a été faite en présence du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbrahim , du secrétaire général (SG) du ministère de l'hydraulique Omar Bougueroua et des autorités locales de la wilaya . Trois cent (300) participants issus de différentes régions du pays ont pris part à cette rencontre qui s'est tenue sous le thème "Protection de la Faune: vers un environnement plus diversifié et durable", initié par l'ONSC. "La mise en place de ce réseau, vise essentiellement la mutualisation des efforts des associations locales et nationales en matière de protection de l'environnement et de la sensibilisation des citoyens sur la problématique des changements climatiques et le triple plan national, africain et arabe", a déclaré à l'APS son coordinateur AbderazakMessaad. Dans son allocution à l'occasion, le président de l'observatoire national de la société civile, Noureddine Benbrahim , a indiqué que " la création de ce réseau s'inscrit au titre des efforts de l'ONSC, à faire participer le mouvement associatif activant dans ce domaine aux efforts nationales de protection de l'environnement, de

même que de permettre au mouvement associatif local et national de faire des propositions et des suggestions en la matière et dans les domaines liés aux changements climatiques". Saluant, de son côté la tenue de pareille rencontre, le secrétaire général du ministère de l'hydraulique Omar Bougueroua, a mis en relief dans son intervention les projets initiés par son secteur pour faire face à ce manque, en citant les mégaprojets de transferts des eaux albiennes des champs de captage de Boussir et Guetrani au nord de la wilaya de Bechar pour l'alimentation en eau potable des habitants des communes de Bechar et de Kenadza, et le projet de la nouvelle station de traitement et épuration des eaux usées de Bechar, qui aura une capacité de traitement de plus de 55.000 M3, appelées à être réutilisées pour l'irrigation agricole et l'industrie. "Ce projet vise essentiellement la protection de l'environnement et du cadre de vie des habitants de la région de Bechar", a-t-il dit. Pour le wali de Bechar, Mohamed Saïd Benkamou, ce colloque est "un moyen pour la société civile de contribuer aux efforts des pouvoirs publics dans les segments liés à la protection de l'environnement et à la prise de conscience des citoyens sur les changements climatiques que connaît le monde".

Les travaux de ce colloque abrité par l'université Tahri Mohamed, ont été marqués par la mise en place de trois (3) ateliers de travail encadrés par des experts nationaux dans les domaines liés à l'environnement, le changements climatiques et l'eau , qui débattront de trois importants thèmes à savoir: "Rôle de l'eau et son impact sur les systèmes environnementaux", "Système écologique et son importance pour la faune", et "changement climatique et rôle du barrage vert pour atténuer leurs répercussions négatives sur l'environnement", ont indiqué les organisateurs. Le président de l'observatoire national de la société civile, a invité à cette occasion les membres de ces ateliers, à faire des propositions pour focaliser sur les questions environnementales dans les programmes scolaires officiels pour tous les cycles, dans l'objectif de consacrer la conscience environnementale chez les élèves. Il s'agit aussi de débattre des questions concernant les effets néfastes des essais nucléaires français sur les populations et l'environnement de plusieurs régions du Sud algérien notamment celle de la wilaya d'Adar. Cette rencontre nationale se poursuivra dimanche par une visite des participants au site du barrage de "DjorfEttorba", pour s'enquérir de l'état de la faune et de la flore, dans cet ouvrage hydraulique.

SÉTIF

Des efforts sont déployés pour la création d'instances d'arbitrage internationales en Algérie

Le directeur des Affaires civiles et du Sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah, a indiqué samedi, à Sétif que des efforts sont déployés par le ministère de tutelle en vue de créer en Algérie, une ou deux tribunaux conformes aux normes internationales. Dans une déclaration à l'APS en marge d'un séminaire international sur « Le rôle de la défense dans la résolution des conflits via les moyens alternatifs: la médiation, la conciliation et l'arbitrage » organisé à l'initiative de l'organisation des avocats de la région Sétif en collaboration avec le syndicat fédéral des avocats allemands au Club des avocats sous le patronage du ministère de la Justice, le même responsable a précisé que « l'Algérie entretient de nombreuses relations avec des entreprises étrangères et les éventuels problèmes et différends qui en découlent sont pour la plupart déposés dans des tribunaux d'arbitrage internationaux, raison pour laquelle le ministère de la

Justice œuvre à étudier la possibilité d'installer un ou deux tribunaux d'arbitrage en Algérie selon les normes et critères internationaux et qui assurent la sécurité que demande l'investisseur étranger en particulier et qui remplacent le recours au tribunaux internationaux ». Les thèmes de de cette journée d'étude axés sur « la conciliation », « la médiation » et « l'arbitrage » sont des méthodes ancrées dans la société algérienne, a souligné le même responsable qui a ajouté que le législateur algérien a consacré ce qui est pratiqué dans la société et a donné le cachet officiel à ces méthodes utilisées dans la résolution des contentieux. Le même responsable a fait état de l'existence de plus de 2.000 médiateurs judiciaires agréés en Algérie, ajoutant que depuis l'installation de tribunaux de commerce spécialisés, « la procédure de réconciliation a commencé à donner davantage ses fruits », précisant « qu'un grand nombre d'affaires

déliçates et épineuses posées dans différents tribunaux du pays ont été résolues dans la phase conciliation ». Pour sa part, le président de l'Union nationale de l'Ordre des avocats algériens (UNOA), le bâtonnier, Brahim Tairi a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour renforcer son arsenal juridique, notamment en ce qui concerne le recours aux moyens alternatifs pour résoudre les conflits comme la médiation, la conciliation et l'arbitrage considérés comme des outils importants pour solutionner les conflits. Il a ajouté que la rencontre a pour objectif, notamment de mettre la lumière sur tous les défis dont fait face l'avocat dans ce domaine et vise également à permettre aux différents intervenants d'être au diapason de la tendance mondiale dans l'utilisation des moyens alternatifs considérés comme une approche plus efficace et souple dans la gestion des différents conflits.

Les intervenants lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part, le représentant du ministre de la Justice Garde des Sceaux et le wali, Mustapha Limani ainsi que plusieurs bâtonniers et leurs représentants, des présidents de Cours de justice, des procureurs généraux et avocats d'Allemagne et de la Tunisie et plus de 500 avocats de différentes wilayas du pays, entre autres, ont recommandé la nécessité de simplifier les procédures de la médiation judiciaire. Les participants à cette rencontre ont débattu plusieurs points relatifs au thème à travers 8 interventions présentées par des spécialistes et experts en la matière d'Algérie, d'Allemagne et de Tunisie dont, notamment « la conciliation dans les crimes financiers », « la médiation en Allemagne et le rôle de l'avocat », « la conciliation dans l'article civil et commercial », « l'arbitrage et le rôle de l'avocat selon le droit allemand », « la médiation pénale », et « la neutralité de l'arbitre en droit tunisien ».

Les nouveaux créanciers privés des pays en développement

Depuis plus d'un demi-siècle, les institutions financières occidentales que sont le FMI et la Banque mondiale jouent un rôle déterminant dans le financement des pays en développement.

L'hostilité grandissante envers ces institutions et les réformes structurelles qu'elles obligent ont, peu à peu, permis à d'autres États et organisations de s'imposer. En particulier, après des années de très forte croissance, la Chine est devenue un créancier de taille dans de nombreuses régions, notamment en Afrique. Son ralentissement économique et démographique vient toutefois refroidir ses grandes ambitions. Désormais, forts du pouvoir qu'ils ont acquis par des soutiens publics toujours plus importants, les créanciers privés occupent un poids grandissant dans le financement des pays en développement. Le signe d'un basculement ?

Une crise de la dette est proche. Les effets de la crise sanitaire, de l'inflation, de la hausse des taux d'intérêt en Occident et de la hausse globale du dollar ne cessent de fragiliser des pays déjà en proie à des difficultés de toute sorte. Sur les trois dernières années, 18 défauts de paiement ont été enregistrés dans dix pays en développement, soit plus qu'au cours des deux dernières décennies. Les plus à risque restent ceux à faible revenu, dont les emprunts sont pour près d'un tiers émis à taux variable. Environ 60% de ces pays sont considérés comme surendettés ou en phase de le devenir. Ainsi, selon l'ONU, 3,3 milliards de personnes souffrent du fait que leurs gouvernements sont contraints de privilégier le paiement des intérêts de la dette sur des investissements essentiels. Et en 2024, le coût global du service de la dette devrait augmenter de plus de 10% pour les pays en développement, et de 40% pour les pays plus pauvres. Face à cette situation aux conséquences économiques, politiques et sociales parfois désastreuses, les réformes en cours de l'architecture financière internationale n'apportent aucune réponse.

Les institutions occidentales contraintes de se réinventer ?

Les programmes du FMI et de la Banque mondiale imposés depuis quatre décennies en vertu du Consensus de Washington connaissent un rejet grandissant. L'été dernier, le président Tunisien Kais Saïed avait notamment refusé un prêt du FMI de 1,9 milliard. Dans un monde de surcroît fragmenté, les institutions financières occidentales sont contraintes de se réinventer. Le 9 octobre dernier s'ouvraient ainsi, pour la première fois en Afrique depuis 50 ans, les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale à Marrakech. Au programme : réforme des institutions de Bretton Woods et financement climatique. L'objectif : teinter les nouveaux prêts d'un vert clair qui laisseraient presque croire à des dons. Depuis plusieurs années déjà, le FMI propose des prêts à des taux proches de zéro et à échéance 20 ans avec pour objectif de « financer l'action climatique » dans les pays les plus pauvres. Alors que la contribution de ces derniers dans les émissions de carbone mondiale est quasi nulle, et que les pays du Nord n'ont pas tenu, se-

lon les échéances décidées, leur engagement de financer à hauteur de 100 milliards de dollars annuels les plus pauvres dans leur politique climatique...

Les États-Unis peuvent appliquer un droit de veto systématique aux décisions importantes qui nécessitent, toutes, 85% des votes à minima.

Parallèlement, ces réunions ont soulevé la question fondamentale de la gouvernance de ces institutions – largement dirigées par les pays occidentaux et pourtant créées pour stabiliser le système financier international au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Aucun changement véritable n'a été négocié puisque les pays émergents (où figurent les BRICS) conservent une place très minoritaire et non influente tandis que l'Afrique subsaharienne n'a obtenu qu'un troisième siège, peu significatif, au Conseil d'administration du FMI.

Dans ces deux institutions, les droits de vote de chaque pays dépendent de leur quote-part (contribution au capital des institutions) calculée, de manière arbitraire, selon leur poids économique et géopolitique dans le monde. Les États-Unis détiennent 17,4% des votes, la Chine 6,4% (alors que son économie représente 20% du PIB mondial environ) et l'Allemagne 5,6%. Ce qui permet à l'Occident de réunir aisément une majorité, et aux États-Unis d'appliquer un droit de veto systématique aux décisions importantes qui nécessitent, toutes, 85% des votes à minima. Enfin et surtout, l'objectif affiché de ces réunions fut de modifier la politique de financement de ces institutions pour accorder davantage d'emprunts. Comme les pays membres fournissent la majeure partie des financements selon leur quote-part dans chaque institution, une proposition visant à augmenter de 50% les quotas distribués a été validée. Néanmoins, alors que les conditions d'emprunts se resserrent dans les pays avancés (qui distribuent une part significative des prêts) face à des niveaux d'endettement publics historiquement élevés et des finances publiques dégradées, le volume de leurs financements risque de diminuer. Dans la continuité des années passées, cette situation devrait théoriquement bénéficier à la Chine dont le statut de créancier n'a cessé de prendre de l'importance. Mais le gouvernement de Xi Jinping est confronté à des difficultés majeures.

La Chine, puissant créancier en panne

Depuis plus d'une décennie, la Chine se concentre particulièrement sur son développement extérieur (au détriment de sa population). Pour ce faire, elle recycle l'épargne qu'elle a accumulée pendant ses années de forte croissance pour prêter à ceux qui ont des besoins de financement. À travers une politique singulière où les emprunts ne sont assortis d'aucunes conditionnalités, elle se démarque des institutions financières occidentales. Les méthodes de remboursement sont en théorie plus souples car la dette du débiteur est souvent rééchelonnée si celui-ci est proche

du défaut de paiement (au même titre, finalement, que le Club de Paris à la fin du 20ème siècle) et des prêts de sauvetage sont instaurés si la situation financière du pays se détériore (à des taux avoisinants toutefois 5%, soit deux fois plus élevés que ceux pratiqués par le FMI notamment). L'empire du milieu a notamment prêté en Asie centrale et en Afrique, où les ressources naturelles abondent, afin de renforcer les liens économiques utiles pour son développement technologique et militaire. Elle peut notamment compter sur ses banques étatiques (la Banque de développement et la Banque d'export-import) qui ont réalisé près de 70% des prêts chinois à destination des économies émergentes et en développement sur les vingt dernières années, mais aussi sur ses banques nationales. La majorité de ces prêts (80% environ) sont, toutefois, dirigés vers les pays émergents afin de protéger son secteur bancaire d'éventuels défauts de paiement. De plus, la Chine échange massivement avec ces pays jusqu'à devenir le principal partenaire commercial du continent africain depuis 2009, mais aussi de pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Pérou), et de nombreux autres. Une ère s'achève cependant. Avec un modèle économique à bout de souffle, son statut de créancier se retrouve affaibli. Elle prête nettement moins qu'auparavant. En Afrique par exemple, les prêts chinois ont atteint seulement 1 milliard de dollars en 2022, soit leur plus bas niveau depuis 2004. Elle s'est par ailleurs retrouvée contrainte de déroger à ses pratiques habituelles en acceptant de rejoindre, entres autres, l'initiative occidentale DSSI créée par le G20 et visant à suspendre de manière ciblée les paiements des intérêts de la dette chez certains pays. Globalement, cette situation pénalise davantage les pays débiteurs que la Chine, dont la baisse des prêts à travers le monde n'est que le reflet d'une économie en déclin. En revanche, elle a longtemps profité aux créanciers privés.

Le poids grandissant des créanciers privés

La financiarisation économique des pays avancés a incontestablement déplacé le pouvoir du public au privé, d'autant plus à mesure que les programmes de soutien des pouvoirs publics (en particulier des banques centrales) envers les acteurs financiers se sont multipliés. La garantie de sauvetage que ces derniers ont obtenu, quoi qu'il en coûte, leur permet par ailleurs de prêter dans des conditions parfois risquées mais particulièrement rémunératrices. Contrairement aux États, les taux qu'ils proposent sont généralement deux fois plus élevés et les conditions de remboursement plus agressives. Ces acteurs sont aussi épargnés des initiatives publiques visant à annuler, suspendre ou restructurer des dettes, conduisant parfois à des subventions publiques indirectes lorsque l'allègement de la dette permis par un État se fait au profit des acteurs privés. Ces dernières années, le rôle des créanciers

privés dans le financement des pays en développement s'est intensifié. En particulier, celui des acteurs du shadow banking (hedge fund, capital investissement...), des banques de détail et d'investissement, ainsi que des gérants de matières premières (l'entreprise Glencore, par exemple, détient 20% de la dette du Tchad). Selon les chiffres de l'Institut de la finance internationale, les financements privés représentent désormais 27 % de la dette publique des pays pauvres, contre seulement 11 % en 2011. En Afrique, ils détiennent plus de 30% de la dette extérieure du continent. Et dans certains pays à revenu intermédiaire comme le Ghana et la Côte d'Ivoire, ce taux atteint près de 60%.

Les risques, nombreux, conduisent à des besoins de financement de plus en plus élevés. La diminution des recettes budgétaires et d'exportation, la hausse des taux d'intérêt, les variations de taux de change, les fuites de capitaux, la pénurie de devises, et enfin et surtout le ralentissement de la croissance sont tant de défis qui accentuent la dette des pays en développement. S'ajoutent, pour nombre d'entre eux, des problèmes de pauvreté ou d'extrême pauvreté, une situation politique parfois compliquée, et un système social en difficulté. Bien que les contraintes budgétaires des pays avancés peuvent freiner leur capacité à prêter, les créanciers privés restent, eux aussi, vigilants. La crainte de ne pas être remboursé et de recevoir un soutien plus faible des États pourraient les désinciter à prêter. La hausse des taux d'intérêts a aussi fortement ralenti les arbitrages (et par extension les financements) visant à emprunter à taux bas dans des pays avancés pour bénéficier de meilleurs rendements dans des pays en développement. En 2022 par exemple, les nouveaux prêts accordés par les créanciers privés aux pays en développement ont chuté de 23%, soit leur plus bas niveau depuis dix ans. En parallèle, ils ont reçu 185 milliards de dollars de plus en remboursement de capital que ce qu'ils ont prêté aux pays en développement. La Banque mondiale et les créanciers multilatéraux ont dû, de fait, intervenir.

Ainsi se pose la question du manque de financement et de la soutenabilité de la dette dans les pays en développement. Les annulations de dettes doivent se multiplier, pour donner des marges de manœuvre à des pays qui en ont cruellement besoin, et ne pas leur faire payer des risques dont ils ne sont pas responsables. L'architecture financière internationale doit ensuite être repensée, à travers la création de nouvelles institutions financières reflétant les réalités du monde actuel. Un monde multipolaire où nombre des pays émergents n'ont plus d'émergents que le nom tant ils sont devenus des puissances à part entière. C'est la condition sine qua non pour non seulement apporter des équilibres aux enjeux actuels, mais aussi préserver les démocraties très fragiles.

Article originellement publié sur OR.FR et réédité sur Le Vent Se Lève.

EGYPTE

Le Caire signe des accords de 41 milliards \$ avec des groupes énergétiques

Alors que les pays développés cherchent à se sevrer des énergies fossiles pour des raisons écologiques et géopolitiques, l’Egypte multiplie les accords avec les groupes énergétiques pour se positionner comme un hub de production des énergies décarbonées dans le bassin méditerranéen. Le gouvernement égyptien a annoncé, dans un communiqué publié mercredi 28 février 2024, la signature de sept protocoles d’accord d’une valeur globale de 41 milliards de dollars avec des groupes énergétiques locaux et étrangers pour la réalisation de projets d’énergies renouvelables et d’hydrogène vert dans la Zone économique du canal de Suez. Ces protocoles d’accords ont été signés avec les groupes Pash Global (Royaume-Uni), Smart Energy (Suisse), SK Ecoplant (Corée du Sud), AmmPower (Canada), United Energy Group (Chine), Gila Al Tawakol Electric et Gama Construction (Egypte), a-t-on précisé de même source, sans plus de précision. Selon les termes des accords paraphés en présence du Premier ministre égyptien, Mostafa Madbouly, un montant cumulé de 12 milliards de dollars devrait être investi durant les phases pilotes des projets tandis qu’environ 29 milliards de dollars seront investis durant les phases ultérieures sur une période de dix ans. D’après le ministère égyptien de la Planification et du Développement économique, les énergies renouvelables devraient représenter 42 % du mix énergétique du pays à l’horizon 2035. Outre la satisfaction d’une partie des besoins du marché local, l’Egypte ambitionne de se positionner comme un exportateur majeur d’énergies décarbonées dans le bassin méditerranéen.

TUNISIE-ARABIE SAOUDITE

Des perspectives de partenariat prometteuses

Les relations tuniso-saoudiennes ont connu depuis des années un développement tangible dans divers domaines, traduit par les visites mutuelles intenses de responsables gouvernementaux et d’acteurs des secteurs public et privé des deux pays.

Les liens entre les deux pays ont été hissés au niveau de partenariat global, renouvelé et stratégique. Ils ont fait part de leur fort engagement à raffermir davantage le partenariat économique et s’accordent sur la nécessité de le rehausser au niveau des aspirations des deux parties et des capacités dont ils disposent. En consécration du niveau distingué des relations fraternelles entre eux, et suite à la tenue, au mois de décembre 2023 à Tunis, de la 11ème session de la commission mixte, une convention de financement d’une valeur de 55 millions de dollars américains (environ 173 millions de dinars) a été signée, entre le gouvernement tunisien et le Fonds saoudien pour le développement, pour contribuer au financement du projet de rénovation et de renforcement du réseau ferroviaire destiné au transport de phosphate. Le projet vise à renforcer les capacités de la Sncft en

matière de transport de phosphate produit et transformé, à assurer une amélioration de la situation financière des entreprises opérant dans le secteur. D’autres projets dans des secteurs stratégiques (énergie, agriculture, tourisme, industrie pharmaceutique...), ainsi que le programme de financement des entreprises, notamment les PME-PMI bénéficieront aussi du financement du Fonds. Rappelons que les premières interventions du fonds remontent à 1975, contribuant, depuis, au financement de 35 projets de développement d’un coût global s’élevant à 1,3 milliard de dollars (soit environ 4,07 milliards de dinars). Ce qui reflète la volonté du Royaume de rechercher des opportunités d’investissement et d’incitations en matière d’emplois en Tunisie, d’autant plus que notre pays a un potentiel important en richesses minérales (fer, cuivre et plomb), ainsi qu’une importante ré-

serve en phosphate. L’Arabie saoudite aspire à être un partenaire actif, à travers la recherche d’opportunités d’investissement dans le secteur privé, en vue d’augmenter le niveau des échanges commerciaux bilatéraux. Pour sa part, le gouvernement tunisien compte diversifier davantage la coopération dans des domaines prioritaires, tels que la sécurité alimentaire, l’eau et la transition énergétique et numérique, et ce, pour stimuler le développement et garantir de nouvelles opportunités pour de futures actions communes. A l’évidence, la Tunisie et l’Arabie saoudite ont pu bâtir un partenariat économique et commercial prometteur et diversifié et consolider des liens qui transcendent la distance géographique et renforcent les perspectives de coopération bilatérale au service des aspirations des peuples des deux pays.

MAURITANIE

Signature de deux conventions de financement pour la mobilisation des eaux de surface

La Mauritanie et la France ont signé deux conventions de financement d’un montant total de 40 millions d’Euros destinés à la réalisation du Projet Intégré de Mobilisation des Eaux de surface (PIME). Le document a été signé, côté mauritanien par le ministre de l’Économie et du Développement Durable, SEM. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, et côté français par l’ambassadeur de France, M. Alexandre Garcia, et la Directrice de l’Agence Française de Développement (AFD) en Mauritanie, Mme Bénédicte Brusset en présence du ministre de l’Hydraulique et de l’Assainissement, M. Ismaël Abdel Vet-

tah. La première convention de crédit est d’un montant de 35 millions d’Euros tandis que la seconde porte sur une subvention à hauteur de 5 millions d’Euros, montants auxquels s’ajoutent 4 millions d’Euros de contrepartie de l’État mauritanien. Ce projet mené par le ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement participera d’une part, à la réhabilitation et la valorisation agropastorale de 36 barrages pour une surface d’exploitation de 2 500 hectares au bénéfice de 18 000 ménages et d’autre part, au renforcement de la gouvernance du secteur de l’hydraulique en cohérence

avec la Stratégie Nationale pour un Accès Durable à l’Eau et l’Assainissement à l’horizon 2030. Parce que les pratiques agropastorales sont constamment en évolution et que le développement territorial est une priorité pour la jeunesse mauritanienne, la réhabilitation des 36 barrages dans 9 wilayas sera doublée d’un accompagnement social et financier des populations locales via un guichet de micro-projets, des champs écoles et la mise en place des Organisations de Gestion des Infrastructures Agro-Pastorales (OGIAP). Périmètres irrigués villageois, maraichage par des coopératives féminines et

régénération des parcours de transhumance seront soutenues grâce à ces enveloppes locales. La seconde partie du financement sera orientée vers l’accompagnement des priorités et des réformes du secteur telles que définies par le ministère de l’Hydraulique et de l’Assainissement, dont notamment la mise en place du Système National d’Information sur l’Eau et l’Assainissement (SNIEA), la définition d’une stratégie nationale de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) et le renforcement de l’ensemble des structures du secteur par des dispositifs de formation et d’appui technique.

SOFT POWER INDEX

Les Émirats arabes unis obtiennent un 10/10 pour leur «économie la plus forte et la plus stable au monde»

Les Émirats arabes unis se classent 10èmes pour la deuxième année consécutive sur une liste couvrant désormais l’ensemble des 193 membres de l’ONU. Les Émirats arabes unis sont considérés comme l’économie la plus forte et la plus stable au monde, selon le classement mondial de "soft power". L’Arabie saoudite bénéficie également d’une bonne appréciation après de vastes investissements dans le football

et le tourisme. Les pays du Golfe sont ceux qui ont le plus progressé depuis que l’indice, dévoilé jeudi à Londres, a été lancé en 2020 par le cabinet de conseil Brand Finance. Les Émirats arabes unis se classent 10ème pour la deuxième année consécutive sur une liste élargie couvrant désormais l’ensemble des 193 membres de l’ONU. Les États-Unis restent en tête. "L’appréciation mondiale pour les Émirats arabes unis se renforce

chaque jour", a déclaré Cheikh Mohammed ben Rashid, vice-président et souverain de Dubaï, qui a remercié les responsables gouvernementaux pour leur travail visant à développer la nation. Les Émirats arabes unis ont reçu une note de 10/10 pour "une économie forte et stable", se classant au premier rang dans cette catégorie, et ont obtenu des notes élevées pour leur potentiel de croissance future. Sa note de 59,7 sur

100 est en hausse par rapport à l’année dernière. Les analystes ont également souligné que les Émirats arabes unis ont accueilli l’année dernière les négociations sur le climat de la Cop28, ce qui les a mis sous les projecteurs du monde entier. Le Qatar se classe 21e et la Turquie 25e, Ankara étant reconnue pour avoir utilisé son soft power pour tenter de servir de médiateur dans les conflits régionaux.

EN VIGUEUR À PARTIR DE 2028

Interdiction des exportations du bois en grume par les pays de la Cematic et la RDC

Cette mesure vise à encourager la 2e transformation locale du bois. Premier pays de la sous-région à avoir interdit les exportations des grumes, le Gabon est devenu le premier transformateur (69%) du bois de la Cematic.

Après un premier report de janvier 2022 à janvier 2023, puis un 2e report à une date qui n'avait jusqu'ici pas encore été précisée, les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cematic), auxquels s'est joint la RD Congo, viennent de convenir d'une nouvelle date d'entrée en vigueur de la décision d'interdire les exportations du bois en grume. Selon une décision du Conseil des ministres de cette communauté, prise le 23 février 2024 à Bangui, en République centrafricaine, la mise en œuvre de cette mesure visant à encourager la 2e transformation locale du bois doit être applicable dans tous les États de la Cematic (Cameroun, Tchad, RCA et Guinée équatoriale, puisque le Congo et le Gabon appliquent déjà cette interdiction, NDLR) et en RD Congo à compter du 1er janvier 2028. Mais, apprend-on, chacun des pays est chargé de la mettre « progressivement » en œuvre dès le 1er janvier 2025. « À compter du 1er janvier 2025, les États membres de la Cematic et la République démocratique du Congo prennent, chacun en ce qui le concerne, les dispositions utiles pour l'interdiction, de manière progressive, des exportations de bois tropicaux sous forme de grumes. L'interdiction mentionnée à l'alinéa précédent s'étend intégralement et de façon absolue à tous les États concernés à compter du 1er janvier 2028. (...) Toutefois, les exportations sous forme de grumes restent autorisées entre pays de la Cematic, ainsi qu'avec la RD Congo, afin d'encourager les échanges industriels dans le cadre de l'activation des chaînes de valeurs transfrontalières », peut-on lire dans la décision signée par le Pr Richard Filakota, président du conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC). Au sein de la commission de la Cematic, nombre

de cadres restent sceptiques sur l'effectivité de la mise en œuvre de cette décision aux nouvelles dates indiquées. « Ce n'est pas la première fois qu'il y a un tel report », confie une source interne à l'organe communautaire, qui fait remarquer que la mise en œuvre de cette mesure d'interdiction en 2022 et 2023, s'était déjà soldée par ce qu'il appelle « la victoire des grands lobbies des exploitants forestiers », qui font pression sur les gouvernements pour poursuivre les exportations des grumes. Mais, officiellement, les hésitations des quatre autres pays de la Cematic, à savoir le Cameroun, le Tchad, la RCA et la Guinée équatoriale, à implémenter cette mesure d'interdiction déjà mise en œuvre par le Gabon et le Congo, tient des pertes de recettes fiscales que devraient engendrer cette décision. « Il y a un coût fiscal énorme (...) Compte tenu du contexte dans lequel on se trouve, les ministres ont estimé à tort ou à raison, mais je pense à raison, de repousser cette décision à plus tard », avait confié le 28 octobre 2022 le Gabonais Daniel Ona Ondo, alors président de la commission de la Cematic. Ce dernier justifiait ainsi le report sine die de la mise en œuvre de l'interdiction des exportations des grumes par les pays de la Cematic, au sortir d'une session du conseil des ministres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (UEAC), tenue à Yaoundé.

Transformation locale

Poursuivant son propos, l'ancien président de la commission de la Cematic avait précisé que la mise en œuvre de cette mesure devrait, par exemple, entraîner au Cameroun des pertes de recettes de l'ordre de 80 milliards de FCFA. « Lorsqu'on a mis cette décision en route, le Gabon a perdu 75 milliards de FCFA. Il faut né-

cessairement des mesures d'accompagnement », avait-il suggéré. « Il y a certes des pertes fiscales dès le début, mais à la fin tout se normalise. Le Gabon et le Congo engrangent déjà les résultats de l'interdiction des exportations de grumes », soutient une source autorisée. En effet, premier pays de la Cematic à avoir interdit les exportations des grumes, pour profiter du boom de l'exploitation forestière, dont les coupes ont doublé en 10 ans, passant de 1,9 million de mètres cubes en 2012 à 3,7 millions de mètres cubes en 2021, le Gabon est devenu à la fois premier producteur (40% de la production selon la banque centrale des pays de la Cematic) et premier transformateur (69%) du bois de la Cematic. Avec des retombées notables en termes de plus-value et de création des emplois. Pour l'heure, le Cameroun, qui ne transforme que 36% de sa production de bois selon les données de la banque centrale, s'emploie à remonter la pente. En l'absence de l'interdiction des exportations de grumes, le pays a augmenté de 343% au cours des six dernières années, la taxe à l'exportation des grumes. À côté de cette mesure qui vise à décourager les exportations du bois non transformé, le gouvernement a, depuis 2022, exonéré de tous les droits et taxes de douane les appareils, équipements, matériels et outils importés destinés au développement de l'activité locale de « transformation poussée » du bois. Dans le même temps, un droit d'accise ad valorem de 25% a été institué sur toutes les importations des ouvrages et mobiliers en bois. Cette mesure, qui vise à décourager les importations des produits finis issus de la transformation du bois, apprend-on des officiels Camerounais, encourage plutôt les achats des meubles et autres mobiliers de bureau fabriqués localement, y compris en matière de commande publique.

BOTSWANA

Les ventes de diamants ont baissé de 25 % en 2023

Le Botswana est le premier producteur africain de diamants. Dans le pays, le gouvernement exploite plusieurs mines, notamment en partenariat avec De Beers, dans le cadre d'une coentreprise dénommée Debswana. Cette dernière a produit 24,7 millions de carats en 2022. Au Botswana, les ventes du premier producteur africain de dia-

mants Debswana ont baissé de 25 % à 3,44 milliards \$ en 2023. C'est ce que montrent des données de la Banque centrale du Botswana publiées le 29 février, et reflétant l'impact sur l'entreprise de la baisse de la demande et des prix sur le marché mondial des diamants, l'année dernière. Ce ralentissement du marché a notamment obligé à mettre en

place des restrictions sur l'offre afin de favoriser une remontée des prix. Alors que les producteurs ont rapporté ces derniers mois une légère amélioration sur le marché, notons que Debswana veut rester prudente cette année et envisage une réduction de sa production. Pour rappel, Debswana est une coentreprise détenue à parts égales (50/50) par le

gouvernement botswanais et De Beers. Un accord signé en juin 2023 oblige désormais la compagnie à vendre 30 % de sa production au négociant national de diamants au Botswana, Okavango Diamond Company, contre 25 % précédemment. Cette part devrait grimper progressivement à 50 % d'ici la fin de l'accord qui s'étend sur une décennie.

CAMEROUN

Le turc Imas livre une usine de transformation de 160 tonnes de blé par jour

Au Cameroun, le blé est la deuxième céréale importée après le riz. Les acteurs opérant sur le segment de la transformation intensifient leur investissement dans la production de farine. Au Cameroun, le groupe industriel turc Imas a achevé en le projet de construction d'une usine de transformation de blé pour le compte du minotier World Food Industry. L'annonce a été faite dans un communiqué publié

le 26 février sur le site du groupe turc. Basée à Douala, cette nouvelle unité est dotée d'une capacité de transformation de 160 tonnes de blé par jour en farine. Selon les détails fournis par l'entreprise, l'usine produit deux types de farine qui sont distribués aux supermarchés locaux et aux chaînes de boulangerie affiliées à World Food Industry, dans plus de 40 localités du pays. « Le projet est réalisé sur une base clé

en main. L'ensemble du processus de l'usine peut être géré de manière centralisée par un système d'automatisation, depuis la réception du blé jusqu'à l'emballage de la farine. Cette technologie permet même à l'équipe après-vente d'Imas de se connecter à l'usine à distance à tout moment, pour des services d'assistance à distance, y compris l'assistance technique, le dépannage et la vérification », peut-on lire dans le communiqué.

Plus largement, il s'agit de la deuxième usine de transformation de céréales de World Food Industry qui est conçue par le turc Imas. La première basée à Yaoundé a été livrée en 2021 avec la même capacité de traitement (160 tonnes/jour). En 2022, le Cameroun a importé 920 400 tonnes de blé d'après les données compilées par l'Institut national de la statistique (INS)

DANS LE CADRE DU PARTENARIAT MIGRATOIRE AVEC LE ROYAUME-UNI (NAO) **Le Rwanda percevra plusieurs centaines de millions USD**

Le Rwanda a consenti à recevoir sur son territoire des migrants illégaux au Royaume-Uni, contre un investissement britannique. Initié en 2022, le projet a été critiqué par des ONG des droits de l'homme et a rencontré une forte opposition devant les tribunaux britanniques et européens. Le National Audit Office (NAO), organisme de surveillance des dépenses du gouvernement britannique, a annoncé vendredi 1er mars que le Royaume-Uni devra déboursier la somme de 370 millions de livres sterling (environ 468 millions USD) dans le cadre du partenariat migratoire conclu avec le Rwanda en 2022. Selon la note d'information, le gouvernement britannique devra effectuer des paiements supplémentaires, dont 20 000 livres par individu dès le début du processus, et 120 millions de livres une fois que les premiers 300 migrants auront été relocalisés. Les coûts opérationnels et de traitement estimés à 150 874 livres par individu seront également à sa charge. Ces paiements s'effectueront à travers le Fonds de transformation et d'intégration économiques (ETIF) où seront directement versés au gouvernement rwandais pour couvrir les dépenses de gestion des asiles et des migrants installés dans le pays. L'annonce intervient après l'approbation le 17 janvier par la Chambre des communes du Parlement britannique, du projet de loi d'accueil au Rwanda des migrants illégaux en provenance du Royaume-Uni. Le projet, qui relève d'un nouveau traité, garantit que les demandeurs d'asile auront leurs dossiers examinés au Rwanda (considéré comme un pays tiers sûr), et qu'ils ne seront en aucun cas rapatriés au Royaume-Uni. L'asile ne pourra être obtenu qu'au Rwanda. Depuis 2022, ce projet de migration a rencontré une opposition constante de la part d'ONG internationales des droits de l'Homme et plusieurs parlementaires britanniques ont contesté la fiabilité du Rwanda en matière de respect des droits de l'Homme. Bien que le projet de loi a été approuvé, il doit encore être amendé par les membres non élus de la Chambre des lords (la chambre haute du Parlement) avant d'être pleinement mis en application.

CAC 40 / GRANDE LEÇON DE LA SAISON DES RÉSULTATS

Le cash est plus que jamais roi en bourse

Le gros de la saison des résultats est désormais passé et de nombreux groupes ont vu leurs cours réagir à la génération de trésorerie. Cet indicateur est probablement devenu le plus pertinent à regarder, même si cela va dépendre des secteurs.

La saison des résultats touche désormais à sa fin, même si quelques entreprises du CAC 40 (Vivendi, Thales par exemple) doivent encore livrer leurs comptes annuels sur la semaine à venir.

Durant le point culminant de cette vague de publications, nous avons demandé sur les réseaux sociaux à nos lecteurs et auditeurs quel était, selon eux, le "vrai" indicateur à regarder lorsqu'une entreprise publie ses résultats. La croissance était ressortie en tête de ce questionnaire, devançant légèrement le free cash-flow (ou "flux de trésorerie libre" en bon français).

Dans les faits, cela dépend des secteurs. Dans le luxe ou la tech, le marché a tendance à se concentrer sur la progression des revenus en données comparables. Mais pour nombre d'autres groupes, les investisseurs regardent avec attention la génération de cash. C'est ce qui est ressorti de cette saison de résultats, durant laquelle beaucoup d'entreprises ont été portées par leur génération de trésorerie.

Avant même le coup d'envoi de la vague de publications, le groupe de BTP et de concessions Vinci avait surpris les investisseurs, en prévenant mi-janvier que son flux de trésorerie libre atteindrait un nouveau record en 2023. Le titre a pris alors 2%.

Autre exemple: le fabricant de pneumatiques Michelin avait été plombé par son cash en 2022. Lors de cette saison, le groupe au bibendum a au contraire déjoué les pronostics avec un flux de trésorerie libre avant acquisitions de 3 milliards d'euros, contre 2,6 milliards d'euros attendus par les analystes. Michelin avait bondi de près de 7% à la suite de sa publication.

L'indicateur "le plus pertinent"

Encore cette semaine, le laboratoire d'analyses pharmaceutiques et alimentaires Eurofins a chuté en Bourse (-6,7%) à la suite de la publication de ses résultats annuels. Le compte de résultat n'a pas réservé de mauvaises surprises, mais la génération de trésorerie est ressortie loin des attentes des analystes et des propres prévisions de la société.

A contrario, le conglomérat Bouygues a

lui ravi le marché (+8%) car son cash-flow robuste lui a permis de réduire fortement sa dette nette, surprenant ainsi les bureaux d'études.

Rappelons que le cash-flow libre ne fait pas partie du compte de résultat mais est inclus dans un tableau à part. Cet indicateur permet in fine de savoir si un groupe a brûlé ou emmagasiné du cash sur un exercice donné.

"Pour calculer le free cash-flow on part de l'excédent brut d'exploitation (Ebitda) auquel on va retrancher la variation de besoin de fonds de roulement (les créances clients et les stocks diminués des dettes fournisseurs), vous passez ainsi d'un indicateur patrimonial à sa contrepartie cash. Puis vous ôtez les débours obligatoires: les impôts et les investissements", explique Pascal Quiry, professeur de Finance à HEC et co-auteur du Vernimmen.

Il s'agit ainsi d'une mesure de performance assez "pure". "Le free cash-flow est l'indicateur le plus pertinent car à la fin des fins cet indicateur montre l'argent que l'on a pour investir encore plus, pour se désendetter, ou pour payer des dividendes ou financer des rachats d'actions", ajoute l'universitaire.

Un cash plus fort permet donc de rémunérer davantage les actionnaires. C'est le point commun entre deux entreprises qui n'ont absolument rien à voir en termes d'activité: Renault et Carrefour. Toutes deux ont publié un flux de trésorerie libre nettement supérieur aux attentes lors de cette saison des résultats. Ce qui leur a permis de proposer un dividende bien plus fort qu'anticipé par les analystes: Renault propose 1,85 euro par action au titre de 2023, Carrefour 87 centimes. Ces coupons ont dépassé le attentes des analystes de respectivement 33% et 55%. Leurs actions ont en conséquence nettement progressé: Renault s'est adjugé 6,5% dans la foulée de ses résultats, Carrefour 5%. Dans le cas du distributeur, l'annonce a été d'autant plus appréciée par les investisseurs que la société a maintenu son engagement d'augmenter en moyenne son dividende de 5% par an sur les prochaines années.

On peut également citer Stellantis. Avec un flux de trésorerie libre industriel de près de 13 milliards d'euros en 2023, le

constructeur franco-italo-américain va rendre plus de 7,7 milliards d'euros de cash à ses actionnaires cette année sous forme de dividendes et de rachats d'actions.

Pas une panacée pour autant

"L'autre point important est que pour des sociétés difficiles à analyser - on peut penser à Bouygues qui est un conglomérat avec de nombreuses activités - cet indicateur a le mérite de conserver sa pertinence. Car le cash ne ment pas et on ne peut pas le manipuler sauf escroqueries du type Wirecard (un

groupe de paiement allemand qui a disparu à la suite d'irrégularités comptables, NDLR) qui sont très rares", poursuit Pascal Quiry. "En somme, que le marché se concentre sur le free cash-flow est à la fois logique et sain", conclut l'universitaire.

Reste que livrer un flux de trésorerie libre supérieur aux attentes ne constitue pas une panacée pour autant. L'équipementier automobile Forvia (ex-Faurecia) a beau avoir largement dépassé le consensus sur le cash-flow libre, son action a chuté de plus de 20% en deux séances.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 29 Février 2024					
Valeur : 04 Mars 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4090	134.4240
1	EUR	EURO		145.6456	145.7156
1	GBP	POUND STERLING		170.1164	170.2001
100	JPY	JAPANESE YEN		89.7796	89.8076
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6845	18.6869
1	CHF	SWISS FRANC		152.9461	153.0328
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		98.9903	99.0305
1	DKK	DANISH KRONE		19.5447	19.5489
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.0206	13.0239
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.6930	12.6984
1	AED	UAE DIRHAM		36.5938	36.6009
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8376	35.8435
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.6764	437.2934
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.8489	43.2796
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2962	13.2977
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7538	27.8957
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5389	3.5393
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		178.2867	178.2867

Comment on calcule la valeur d'une entreprise en bourse

Deux méthodes principales existent pour déterminer la valeur d'une société cotée: les multiples de comparaison et l'actualisation des flux de trésorerie future. BFM Bourse vous explique en quoi consistent ces deux méthodes.

En Bourse, une question revient très souvent pour déterminer le potentiel d'une action: est-elle sur-évaluée ou sous-évaluée? Mais comment concrètement déterminer la valeur d'une action et/ou d'une entreprise cotée? Deux méthodes principales existent (nous évoquerons brièvement

une troisième propre aux conglomérats): celle des multiples de sociétés comparables et la méthode des flux de trésorerie libres actualisés. Explications.

Les différents multiples de valorisation

Une approche simple est de regarder les multiples de sociétés jugées comparables. Le multiple le plus connu reste le PER ("price to earnings ratio"). Il s'agit de rapporter le cours de Bourse au bénéfice par action attendu, ou la capitalisation boursière à la totalité des bénéfices attendus.

Exemple simple: imaginons que nous souhaitions savoir si une entreprise du luxe avec une capitalisation boursière de 23 milliards d'euros pour un bénéfice attendu d'1 milliard d'euros est sous-évaluée.

A leurs cours actuels (*), Hermès s'échange actuellement 52 fois ses bénéfices attendus sur 2024, LVMH 26 fois et Kering 18 fois. Le PER moyen de ces trois groupes se situe ainsi à 32 contre un multiple de 23 pour la société en question, qui n'apparaît donc pas sous-valorisée.

Les analystes et les gérants peu-

vent toutefois appliquer une prime ou une décote à la société en question, si elle a un potentiel de croissance plus ou moins fort que les autres (c'est ce qui explique les multiples généreux d'Hermès), si elle fait face à des risques, si sa gouvernance est jugée vertueuse ou non, ou encore en fonction de son flottant (la part de ses actions qui s'échange librement).

Une multitude de possibilités

Il est important de bien identifier le secteur en question. L'automobile ou les banques, des valeurs cy-

cliques, sont bien moins valorisées en Bourse que la tech ou le luxe, en raison de leur potentiel de croissance plus faible et/ou de leur résilience moins importante au cycle économique. Même si au sein d'un même secteur, des différences très notables peuvent exister. Il peut par ailleurs être difficile d'identifier les bons comparables. Ferrari, un constructeur automobile, possède un modèle tellement singulier que les analystes comparent davantage le groupe à Hermès qu'à Mercedes.

G20/CHANGEMENT CLIMATIQUE, PAUVRETÉ...

Le Brésil appelle à une «nouvelle mondialisation»

Lors d'une réunion du G20 à Sao Paulo, le ministre brésilien des Finances, Fernando Haddad, a plaidé pour la mise en place d'une "nouvelle mondialisation" pour faire face aux "défis réellement mondiaux".

Le Brésil a appelé à "une nouvelle mondialisation", ce mercredi 28 février lors d'une réunion du G20 à Sao Paulo, plaidant pour la réduction des inégalités au moment où les préoccupations plus immédiates portent sur l'impact des guerres en Ukraine et à Gaza sur l'économie mondiale. "Nous devons prendre en compte le changement climatique et la pauvreté comme des défis réellement mondiaux, auxquels il faut faire face par le biais d'une nouvelle mondialisation" basée sur des "principes sociaux et environnementaux", a déclaré

le ministre des Finances du Brésil, Fernando Haddad. Le ministre, dont le pays préside depuis décembre le groupe, a ouvert la réunion des grands argentiers des pays du G20 dans la mégalopole brésilienne.

Le climat, une priorité pour Lula

Pour le Brésil, malgré l'absence notable des ministres de la Chine, de l'Inde ou encore de la Russie, l'un des objectifs est d'obtenir des signaux positifs sur l'allègement de la dette des pays pauvres ou une taxation internationale des "super riches".

Il faut faire en sorte que "les milliardaires à travers le monde paient leur juste contribution à l'impôt", a lancé Fernando Haddad, proche du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva. La France veut "accélérer" les négociations internationales en vue de la mise en place d'une "taxation minimale" des milliardaires, a abondé le ministre des Finances Bruno Le Maire devant des journalistes. Le climat est également une priorité du Brésil de Lula. "La crise climatique nous a déjà atteints et il faut reconnaître que nous avons été un peu lents à

faire face", a reconnu la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva, lors d'une table ronde en marge du G20. La première rencontre du "G20 Finances" de l'année sert à préparer le terrain pour la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, en novembre à Rio. C'est ce sommet qui permettra de juger si la première puissance d'Amérique latine, qui sous l'égide de Lula se pose en championne du "Sud global", a réussi à arracher des avancées concrètes.

ETATS-UNIS

Le congrès adopte un texte pour éviter une paralysie budgétaire

Le texte, qui doit encore être promulgué par le président Joe Biden, prévoit de prolonger jusqu'au 8 mars le budget de l'Etat fédéral, et ainsi éviter cette paralysie, qui aurait conduit à une fermeture temporaire de nombreuses administrations et services publics. Le "Shutdown" n'aura pas (encore) lieu. Peu après la Chambre des représentants, le Sénat américain a adopté ce jeudi 29 février un texte qui repousse d'une semaine cette menace de paralysie budgétaire de l'Etat fédéral. Un vote évitant cette crise qui aurait conduit à une fermeture temporaire de nombreuses administrations et services publics avait déjà eu lieu

mi-janvier. Le texte doit encore être promulgué par le président Joe Biden, une formalité. C'est son passage à la Chambre des représentants qui posait problème.

Des "mini-budgets"

Les élus de la frange la plus à droite des républicains, proches de Donald Trump, ont jusqu'à présent empêché d'y adopter le budget de l'Etat fédéral de 2024, dont l'exercice fiscal a pourtant débuté le 1er octobre. La première économie du monde fonctionne donc à présent par une série de mini-lois, adoptées à

chaque fois in extremis, pour prolonger le budget de quelques jours, semaines ou mois. Dès qu'un de ces mini-budgets est sur le point d'expirer, comme ce devait être le cas pour l'un d'entre eux vendredi, revient le risque que l'administration fédérale ne soit mise partiellement à l'arrêt, ce que les Américains appellent le "shutdown". La liste des conséquences potentielles est longue: des contrôleurs aériens non payés, des administrations à l'arrêt, certaines aides alimentaires gelées, des parcs nationaux non entretenus...

Les ventes de minerais critiques vont augmenter «considérablement» les importations américaines en provenance du Chili

La secrétaire américaine au Trésor, Janet Yellen, a déclaré samedi qu'elle s'attendait à ce que l'augmentation de la demande de lithium entraîne une hausse substantielle des importations américaines en provenance du Chili dans les années à venir. L'un des principaux objectifs de la loi américaine sur la réduction de l'inflation est de réduire la dépendance à

l'égard de la Chine, a déclaré Mme Yellen, ajoutant que les États-Unis souhaitent développer la production nationale et trouver d'autres sources de minerais essentiels tels que le lithium, nécessaire pour alimenter les véhicules électriques. "Nous voulons certainement acquérir des minerais auprès de nos partenaires de libre-échange, en particulier un pays comme le Chili qui

produit avec une grande sensibilité environnementale et qui a son propre programme climatique", a déclaré Mme Yellen aux journalistes après une visite d'une usine de conversion de lithium appartenant à l'entreprise américaine Albemarle. Mme Yellen a indiqué que l'augmentation des achats de lithium entraînerait probablement une hausse des importations américaines en prove-

nance du Chili et une augmentation de la part des États-Unis dans les exportations chiliennes. La Chine est aujourd'hui le premier marché d'exportation du Chili. "Je ne peux pas vous donner de chiffres, mais j'imagine que nous allons augmenter considérablement nos achats au Chili, et nous en avons parlé tout au long de notre voyage", a-t-elle déclaré.

COLOMBIE

L'inflation devrait ralentir en février

L'inflation en Colombie pourrait avoir ralenti pour le 11ème mois consécutif en février, selon un sondage Reuters vendredi, ce qui, combiné à une faible croissance économique, pourrait pousser la banque centrale à réduire davantage son taux d'intérêt de référence. La médiane des estimations de 20 analystes prévoit une augmentation des prix à la consommation de 0,94% en février, ce qui est bien inférieur aux 1,66% enregistrés au cours du même mois de l'année dernière et à peine plus élevé que les 0,92% enregistrés en janvier. Les estima-

tions varient entre 0,75 % et 1,32 %. Si l'estimation médiane est atteinte, l'inflation colombienne sur 12 mois jusqu'en février aurait ralenti à 7,58 %, tombant en dessous des 8,35 % de janvier mais restant bien au-dessus de l'objectif de 3 % de la banque centrale. L'agence gouvernementale de statistiques DANE publiera les données d'inflation pour le mois de février le 7 mars. Quatorze analystes s'attendent à ce que la baisse de l'inflation en février pousse la banque centrale à réduire son taux d'intérêt de 50 points de base à 12,25 % à la fin

du mois de mars, tandis que cinq pensent qu'elle le réduira de 75 points de base à 12 %. Un analyste prévoyait une réduction de 25 points de base, portant le taux à 12,50 %. "Le mois de février montrera que la décélération la plus importante de l'inflation aura lieu au cours du premier trimestre de l'année, ce qui permettra à la banque centrale d'envisager une réduction plus importante des taux d'intérêt en mars", a déclaré Jackeline Pirajan, économiste à la banque Scotiabank Colpatría, qui pré-

voyait une réduction de 75 points de base. L'économie colombienne n'a progressé que de 0,6 % en 2023, soit près de la moitié de ce que le marché attendait. L'équipe technique de la banque centrale s'attend à ce que le taux de référence reste plus élevé que les estimations du marché, afin de réduire l'inflation dans un contexte de risques de hausse des prix liés au phénomène climatique El Nino. Dans l'enquête, les prévisions des analystes pour l'inflation à la fin de cette année ont augmenté à 5,47 %, contre 5,38 % dans l'enquête du mois dernier.

PRIMAIRES RÉPUBLICAINES

Trump remporte deux nouveaux Etats

Donald Trump a gagné samedi les élections internes du Parti républicain dans deux nouveaux Etats américains, le Missouri et le Michigan, selon les médias, se rapprochant un peu plus de l'investiture pour la présidentielle de novembre. « Dans le Missouri, le milliardaire républicain a écrasé sa rivale Nikki Haley en remportant tous les caucus organisés dans l'Etat », selon le New York Times. Et dans le Michigan, Trump a raflé les 39 délégués élus lors d'un caucus rassemblant quelque 2.000 militants, a rapporté CNN. Plus tôt dans la semaine, l'ancien président avait déjà remporté les 16 délégués restants du Michigan, désignés au cours d'une élection primaire. Les Républicains d'un troisième Etat, l'Idaho, ont également voté samedi pour désigner leur candidat mais le résultat n'a pas été immédiatement proclamé. Les scrutins organisés dans le Missouri, le Michigan et l'Idaho étaient des élections internes hybrides avec des règles différentes, reflétant dans certains cas des dissensions et des tensions malgré l'influence de Donald Trump. L'ancien président a remporté toutes les primaires organisées jusqu'à présent. Ses nouvelles victoires de samedi interviennent à trois jours du « Super Tuesday » du 5 mars, rendez-vous crucial au cours duquel 15 Etats organisent simultanément leurs primaires démocrates et républicaines.

LE HYUNDAI STARIA

Une version hybride arrive



Hyundai a décidé d'ajouter une nouvelle motorisation à la gamme de son grand monovolume au look de vaisseau spatial. Le Hyundai Staria devrait bientôt bénéficier d'une version hybride de 242 ch en Europe également. En Belgique, le Staria n'était disponible chez nous qu'avec un unique moteur 2.2 CRDi de 177 cv, un Diesel donc, qui peut faire fuir la clientèle belge. Surtout en raison des taxes CO2, tant bien wallones que flamandes, qui lui était imposées. L'offre devrait donc être doublée bientôt avec l'arrivée d'un 4 cylindres essence 1.6 turbo hybride autorechargeable. Le moteur thermique qui développe 178 ch et 265 Nm sera couplé à un unique moteur électrique de 54 kW (73 ch). Sachant que le Staria dépasse les 2.2 tonnes, il faut au moins ça pour déplacer toute la famille. Côté esthétique, l'hybridation ne change rien au Staria. À l'intérieur, de nombreuses configurations sont disponibles, allant de l'utilitaire au minibus à 11 sièges. Pour le moment, aucune information quant à la date d'arrivée de cette nouvelle motorisation chez nous. Elle sera lancée sur le marché sud-coréen dans un premier temps.

VOLKSWAGEN TIGUAN (2024)

De l'agrément, mais il n'est pas donné !

Le Volkswagen Tiguan de troisième génération a été imaginé dans la continuité de son prédécesseur, avec des améliorations dans de nombreux domaines. Mais les équipements intéressants sont onéreux.

Si les proportions et le profil ont peu évolué, ce nouveau Volkswagen Tiguan affiche un style un peu plus en douceur pour sa proue et sa poupe, avec un dessin plus fluide façon ID et des nervures et arêtes moins marquées que sur la précédente génération. Les deux ont également en commun la plateforme MQB même si le nouveau Tiguan, long de 4,54 mètres (+3 cm), y apporte énormément de changements techniques et mécaniques, en passant à la version MQB EVO. Notamment, avec l'arrivée de la nouvelle réglementation GSR 2.0 (Global Safety Regulation) qui impose certaines technologies embarquées. Le Tiguan, plus aérodynamique malgré sa hauteur généreuse (Cx de 0,28 contre 0,33 auparavant), fait également un effort d'électrification sur lequel nous reviendrons plus loin.

Gros changements à bord !

En revanche à bord, quel changement ! La toute nouvelle planche de bord intègre un large bandeau vertical laqué noir intégrant les aérateurs, un écran compteur de 10 pouces à gauche, un immense écran central tactile de 12,9" (15 p. ici à 1 235 € avec l'affichage tête-haute) et quelques illuminations peu utiles en partie droite. Au-dessus et en dessous de ce bandeau, les plastiques sont moins généreusement moussés qu'avant, mais l'ensemble présente bien. Dans la console centrale, portes-gobelets, deux chargeurs à induction ventilés – pour ne pas trop que ça chauffe – et rangements se chargent de vider nos poches, tandis qu'apparaît une « nouveauté » en ces temps de tout tactile : une molette physique ! BMW était-il en avance sur son temps avec son iDrive ? Cette dernière, pratique car on la trouve et la manipule sans quitter la route des yeux, permet de régler le volume, de choisir son ambiance (Loungue, Energetic, Joy, Minimal, Me, d'un intérêt bof !) et de changer de mode de conduite, un aspect utile sur lequel nous reviendrons plus loin, qui permet de moins recourir, en conduisant, à l'écran tactile et ses multiples menus et sous-menus. Critiqué par nous...et les clients, VW a d'ailleurs complètement revu son info-divertissement, l'a fiabilisé, et simplifié. Comme toutes les aides à la conduite se réactivent à chaque démarrage, pouvoir couper en 4 clics le maintien actif dans la file (pertinent seulement sur autoroute) ainsi que l'horripilation



lante alerte de survitesse, liée à une lecture de panneaux pas toujours fiable, est une bonne idée. Mais il faut toutefois penser à le faire juste après avoir démarré, car en roulant c'est tout de même une distraction. L'idéal serait de pouvoir programmer la coupure en une seule touche des aides dont on ne veut pas. Mais pour le moment, aucun constructeur ne le propose. On lance le challenge ? Enfin toujours côté ergonomie, VW est revenu, sur le volant, à de vraies touches physiques, repérables au toucher sans quitter la route des yeux, au lieu des tactiles. Et ça marche bien mieux. Reste l'affichage tête-haute qui, comme très souvent, s'avère complètement éteint avec des lunettes polarisantes.

Baucoup de place à bord... et un grand coffre profond

Pas de soucis en revanche côté habitabilité, y compris derrière où ce nouveau Tiguan conserve autant de place – généreuse – que le précédent, ainsi que la banquette arrière coulissante sur 18 cm. Ce qui permet en cas de besoin d'agrandir un coffre lui aussi volumineux puisque nous avons mesuré les mêmes largeur et longueur que sur la génération précédente (mesuré chez nous à 310 Dm3), avec ici 12 cm supplémentaires en hauteur grâce à la suppression du kit anti-crevaillon avec les pneus autocolmatant dès 18 pouces. Sur notre 1.5 eTSI 150 ch DSG7 d'essai – ce moteur existe aussi en 130 ch – nous avons même la surmonte 20 pouces en gommes de course Continental SportContact 6 (1 145 €). Un peu surdimensionné vu la puissance, mais efficace comme nous le verrons plus tard.

Minimum syndical sous le capot ?

Car avec un poids annoncé de 1 541 kg, ce bloc doté d'une micro-hybridation 48V suffit sans faire d'étincelles. Disposant de 150 ch et

250 Nm de couple auxquels s'ajoutent, au maximum, les 19 ch et 56 Nm de couple de l'alternateur quand la batterie est assez chargée, ce quatre cylindres doté d'une désactivation de cylindres, d'un turbo à géométrie variable et d'un cycle de combustion Miller, déplace avec suffisamment d'aisance ce Volkswagen Tiguan, bien aidé par les rétrogradages de la boîte double embrayage lors des relances. Afin de vraisemblablement privilégier la sobriété, cet ensemble moteur-boîte ne rétrograde toutefois pas assez lors des freinages, et ne le fait qu'un peu tard, à la réaccélération. Dans le même esprit, le mode roue-libre (moteur coupé et désaccouplé des roues) s'enclenche dès que l'on relâche l'accélérateur, même en descente où l'on souffre alors d'une perte totale de frein moteur.

La suspension pilotée intéressante, mais chère

En conséquence, sur itinéraire sinueux ou vallonné, il est préférable de passer en mode Sport (qui annule la roue-libre) d'une pichenette sur la commande de boîte placée sur le commodo de droite derrière le volant. Autre désagrément, la pédale de frein – qui doit mixer freinage électrique et par friction – est ici désagréable, car spongieuse et peu linéaire. Ce Tiguan inaugure également une suspension pilotée DCC Pro à deux valves (une en compression, l'autre en détente) permettant d'avantage de finesse dans les réglages en fonction du mode de conduite, de l'état de la route, ou du style de conduite. Optionnelle (1 200 €), cette suspension permet de choisir entre mode Confort et Sport, en plus d'un mode Individual proposant 15 pas de réglages. Parfait sur autoroute, le mode Confort laisse trop de mouvements de caisse, verticaux comme transversaux, sur route. Et Sport est un peu trop raide au quotidien. D'où notre conseil de choisir le mode Individual avec le réglage n°7 ou 8, qui présente le meilleur compromis d'amortissement. Dans ce cas, sans trop secouer, le Tiguan s'accroche comme une bonne berline à la route, même vraiment sinueuse, et on profite de surcroît d'une direction dotée d'une bonne consistance. Il nous faudra tout de même vérifier si, dépourvu de toutes ces options, les Tiguan « grand public » seront aussi agréables et efficaces au volant. Vu les tarifs élevés (dès 39 450 € en 130 ch, 48 600 € pour ce 150 ch), on aura le droit d'être exigeants.

OPEL MOKKA

L'heure du restylage a sonné



Comme l'a fait l'an dernier son cousin technique Peugeot 2008, c'est le moment pour l'Opel Mokka de bénéficier d'un restylage. Des prototypes circulent en ce moment même pour des essais de mise au point pour un modèle qui devrait être présenté avant la fin de l'année pour un lancement commercial début 2025. L'Opel Mokka de deuxième génération est arrivé sur le marché en 2020 et c'est lui qui a inauguré la calandre Vizor qui est désormais la marque de fabrique des nouveaux modèles Opel. Pour son restylage, l'Opel Mokka devrait conserver ce signe distinctif, mais la face avant du modèle sera modifiée. C'est d'ailleurs ce que nous confirment les prototypes photographiés qui, du fait d'un beau camouflage à l'avant, semblent indiquer que les principales modifications seront apportées à cette partie du modèle. On distingue d'ailleurs sur le prototype de l'Opel Mokka restylé, un nouveau dessin de la grille de prise d'air située dans le bouclier avant, tandis qu'à l'arrière, le beau morceau d'adhésif cache un nouveau lettrage. Nos chasseurs de scoop qui ont pu s'approcher

plus près du modèle nous indiquent qu'à bord, l'Opel Mokka restylé devrait bénéficier d'un nouveau graphisme de l'interface de l'écran multimédia, d'un nouveau volant et de commandes modifiées. Sous le capot de l'Opel Mokka restylé, les mo-

difications concerneront les moteurs thermiques avec l'arrivée du système micro-hybride 48V sur les blocs essence de 100 et 136 ch. Mais attention, ce sera tout puisque les blocs qui équipent actuellement le Mokka sont déjà de la nouvelle génération, c'est-à-dire

qu'il s'agit des nouveaux PureTech EB2 Gen3 qui disposent d'une nouvelle architecture avec chaîne de distribution au lieu d'une courroie, d'un cycle Miller pour une meilleure combustion et d'un turbo à géométrie variable. Ces blocs seront donc, au moment du restylage, associés à la nouvelle boîte à double embrayage 8 vitesses de chez Punch Powertrain qui accueille un petit moteur électrique qui permet de rouler à très basse vitesse en 100 % électrique. L'arrivée de ces nouvelles motorisations micro-hybride (qui devraient se nommer Hybrid chez Opel) va pousser au départ l'ancien bloc de 130 ch à boîte auto BV8, en revanche il se peut que les moteurs 1.2 Turbo de 100 et 136 ch (qui équipent l'actuel) et qui sont disponibles en boîte manuelle à six rapports et sans hybridation restent au catalogue. Quant à l'Opel Mokka Electric pas de changement puisqu'il dispose déjà des deux offres de motorisations électriques, celle de 136 ch et celle de 156 ch. Quant à la motorisation diesel de l'Opel Mokka, elle n'est plus au catalogue et il y a peu de chance qu'elle revienne avec la version restylée.

L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT

LG dévoile des solutions résidentielles avancées et personnalisables au KBIS 2024

Les derniers appareils électroménagers de l'entreprise adoptent une conception intégrée, une efficacité énergétique et une solution de maison intelligente



LG Electronics (LG) dévoile une expérience domestique évoluée et entièrement intégrée au Kitchen& Bath Industry Show (KBIS) 2024 à Las Vegas. L'exposition de LG met en lumière une gamme de solutions résidentielles avancées pour une vie meilleure à la maison, y compris une gamme élargie d'appareils intégrés haut de gamme économes en énergie et de pompes à chaleur écologiques qui permettent l'électrification de la maison. Le LG Smart Home AI Agent fait également son apparition, une innovation futuriste et conviviale conçue pour une « maison sans travail ».

Gamme élargie de suites de cuisine Signature avec un nouvel ensemble de cuisine intégrée de la série Transitional. En entrant sur le stand de LG, les visiteurs découvriront la zone Signature Kitchen Suite, qui propose une sélection élégante des derniers appareils de cuisine encastrables haut de gamme de la marque. Parmi eux se trouve le nouvel ensemble de cuisine encastré Signature Kitchen Suite TransitionalSeries, développé en réponse à la popularité croissante du design de cuisine transitionnel et contemporain. Avec une esthétique subtile qui contribue à compléter un look de cuisine luxueux, la série Transitional offre une option de panneaux en acier inoxydable mat sophistiquée et veloutée et présente des poignées fines mais faciles à saisir. Les appareils électroménagers présentés de la série Transitional comprennent le réfrigérateur à colonne, le réfrigérateur à tiroir sous le comptoir, le réfrigérateur de 30 pouces, le lave-vaisselle, la hotte encastrable de 36 pouces, le four à induction et le four mural. Les visiteurs peuvent également découvrir des solutions élégantes d'autres gammes Signature Kitchen Suite, y compris la collection Pro Series prête pour les panneaux et les emballages compacts peu encombrants de la marque. Pour souligner la philosophie « True to Food » de la marque, LG organise des dé-

monstrations culinaires dans la zone d'expérience culinaire du stand. Les chefs experts Nick, Austin et Jordan montreront à quel point il est facile de préparer de délicieux plats en utilisant certains des derniers appareils intégrés de Signature Kitchen Suite.

Réfrigérateurs InstaView™ colorés pour une expérience de cuisine différenciée

De plus, l'entreprise introduit une nouvelle fonctionnalité avec les réfrigérateurs InstaView™. Faisant ses débuts au KBIS, le nouveau réfrigérateur LG InstaView™ permet aux utilisateurs de changer la couleur de la lumière LED InstaView (à l'aide de l'application ThinQ) en fonction de leurs préférences. De plus, LG présente deux nouveaux réfrigérateurs avec MoodUP™ qui utilisent un matériau au toucher acier inoxydable sur la surface, et un réfrigérateur à congélateur inférieur - avec des panneaux de porte de couleur changeante qui peuvent être facilement gérés avec l'application LG ThinQ.

Nouveau design simple pour la vie contemporaine

Dans la zone LG STUDIO, les participants peuvent explorer la série étendue LG STUDIO Essence White, qui privilégie un design simple et discret et propose une sélection de couleurs pour personnaliser les boutons et les poignées des appareils. La série Essence White supprime les éléments de conception inutiles pour révéler la véritable essence de chaque appareil, offrant un look simple et intemporel qui est toujours à la mode. Complétant n'importe quel décor de cuisine ou thème de design avec sa douce finition blanc mat, la gamme comprend un four mural, un lave-vaisselle, un four à induction, un Styler™, un WashTower™, une hotte, une table de cuisson à gaz et un four micro-ondes à hotte intégrée.

Des solutions de maison intelligente personnalisées et économes en énergie pour tous

Outre ses gammes intégrées haut de gamme et ses forfaits complets, LG présente des solutions résidentielles personnalisées adaptées aux besoins des ménages multifamiliaux et unifamiliaux et adaptées à une grande variété d'espaces. À travers plusieurs zones d'exposition, LG montre comment ses appareils de pointe peuvent s'intégrer sans effort dans un large éventail de situations d'habitation différentes. De plus, les visiteurs peuvent découvrir la nouvelle solution de salle de bains impressionnante de LG, qui exploite les dernières technologies et un design haut de gamme pour une expérience de salle de bains plus confortable et plus pratique.

Pendant ce temps, dans la Sustainable Home Solution Zone, la société présente sa solution énergétique domestique complète, qui comprend le système de stockage d'énergie LG (ESS). Prête à aider les clients américains à profiter des prochains programmes de remise sur l'efficacité énergétique, la solution 1 LG offre une gestion conviviale de l'énergie englobant la production, le stockage, l'utilisation et la conservation. L'ESS s'intègre facilement non seulement à la pompe à chaleur air-eau et au chauffe-eau à onduleur de LG, mais également aux appareils électroménagers de l'entreprise dotés de la célèbre pompe à chaleur à onduleur. Alimentées par les composants et moteurs de base exclusifs de LG, les solutions de lessive de LG WashCombo avec InverterHeatPump™ et une sècheuse avec DUAL InverterHeatPump™ permettent de gagner du temps tout en utilisant moins d'énergie qu'un modèle ventilé, 2 contribuant ainsi à l'électrification de la maison.

Solution de maison intelligente pour une maison sans travail

Mettant en avant la vision « Zero Labor Home » de l'entreprise, la zone Zero Labor Home se concentre sur les appareils compatibles ThinQ UP 2.0 de LG intégrant le chipset LG AI Appliance et le système d'exploitation désigné ainsi que l'agent révolutionnaire LG Smart Home AI. Les visiteurs peuvent découvrir la valeur différenciée et les capacités uniques de Smart Home AI Agent et de ThinQ™ à travers une gamme de scénarios d'utilisation réels avec les appareils électroménagers de LG. Dans une courte vidéo axée sur la préparation du dîner, l'agent Smart Home AI se connecte au réfrigérateur et au four mural InstaView avec une caméra haute définition intégrée pour vérifier les ingrédients disponibles, recommander des menus et fournir des étapes de cuisson. Révélé au CES de cette année, l'agent Smart Home AI de LG utilise des technologies robotiques et multimodales de pointe qui lui permettent de bouger, d'apprendre et de comprendre afin de libérer les gens du fardeau des tâches ménagères. Grâce à la collaboration de LG avec Microsoft Azure Open AI, l'agent Smart Home AI est capable d'engager des conversations plus complexes avec les utilisateurs.

« À mesure que les modes de vie des gens deviennent plus diversifiés et complexes, la demande de solutions ultra-personnalisées continuera d'augmenter », a déclaré LyuJae-cheol, président de LG Electronics Home Appliance & Air Solution Company. « Les appareils électroménagers avancés et les technologies de pointe que nous présentons au KBIS 2024 sont conçus pour répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Nous continuerons à proposer des solutions de logement personnalisées et économes en énergie qui offrent une expérience domestique différenciée.

Mots fléchés

Épouse d'Ulysse		Léopards des neiges		Valeur refuge		Ce qui nous caractérise		Artère citadine		Calamars		On s'en fait quand on s'en fait	
Peintre florentin		Petits volatiles		Ventiler		Manques de vivres		Jardin suspendu				Astiquée	
Préfecture des Alpes-Maritimes					Sa capitale est New-Delhi					Protecteur du globe			
Vides					Sélectionne					Fille d'Hélios			
							Par surcroît						
Étroit ruban							Porter préjudice						Lettre de l'alphabet grec
Infraction pénale							Fin d'infinifit						
			Pratique habituelle					Chef-lieu de canton de Mayenne					
			Inattendue					Écimé					
Missive				Créature								Rebelle en tête	
Paysans sud-américains				Effet vaporeux en peinture					Démonstratif				
					Lieux de refuge		En or pour un bélier		Saisons chaudes				
									Primate				
Opulents	Nocives									Voile			
	Os aplati									Jadis Hô-Chi-Minh-Ville			
						Prénom du regretté chanteur Redding					Pronom personnel		
Opposé à australes		Après les TPE				Défaite des prussien					Pierre fine ou film de Pagnol	Point culminant des Pyrénées	
		Île de France											
								Bohémien d'Espagne					
								Remise en bon état					
Défaite						État américain							Gaz en tube
Chlore						Sainte image							
		Colorant rouge							Qui est ouvert à tous				
		Endure en silence							Pierrots				
Fin de phrase				Ils sont verts à la légion étrangère									
Travail obligatoire				Habitat télévisuel			Pièce instrumentale						
			Tapi							Jungle des villes			
										Mère d'Horus			
Trou normand				Agent secret de Louis XV			Grand continent					Maladie infectieuse	
				Bière			À l'époque de						
Scintillement	Un peu folles										Partie de canal		Groupe formé de Kool Shen et de JoeyStarr
	Hormone de croissance												
						Funèbre lors d'obsèques							
						Césium							
Disposé													
Héros de déluge biblique					Forant								
			Comté anglais							Oncle d'Amérique			

REBOISEMENT À NÂAMA :
Mise en terre de plus de 3.000 plants

La deuxième phase de reboisement inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du «plan vert de la jeunesse», visant la réhabilitation du Barrage vert a débuté samedi dans la commune d'Asla (Nâama) à l'initiative des directions de la jeunesse et des sports et de la conservation locale des forêts. Cette action éco-citoyenne, qui a été marquée par la participation de divers secteurs d'activité et de plusieurs associations et clubs verts, porte sur la mise en terre de quelque 3.000 plants de différentes essences arboricoles, notamment le caroubier, le cyprès, le chêne-liège et le saule au niveau du périmètre d'El Djel, dans la commune d'Asla, a précisé le chef du service d'extension du patrimoine sylvicole, Rachid Hitach.

MDN
Le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA en visite officielle à l'Etat du Qatar

Sur invitation du Général de Corp d'Armée Salem Ben Hamed Al Aqeel Al Nabit, Chef d'Etat-Major des Forces Armées qataries, Monsieur le Général d'Armée Saïd CHANEGRIHA, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, entame une visite officielle à l'Etat du Qatar, à partir d'aujourd'hui 03 mars 2024, pour prendre part à la 8ème édition de l'Exposition et Conférence Internationale de Défense Maritime « DIMDEX-2024 ». Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée Nationale Populaire et les Forces Armées qataries, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun.

ORAN

Lancement de l'opération de retrait électronique des documents fonciers

Le Directeur général du Domaine national Abderrahmane Kheddi a présidé, dimanche à la Conservation foncière de Bir El Djir (Oran), le lancement de l'opération de retrait électronique des documents fonciers. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de lancement de l'opération de retrait électronique des documents fonciers à laquelle ont pris part les autorités de wilaya, M. Kheddi a souligné que "le retrait des documents fonciers d'actes de propriété, de certificats négatifs et autres, à travers une application électronique mise en place par la Direction générale du Domaine national, est intervenu en un temps record, après l'achèvement de la numérisation des différents registres et documents fonciers au niveau des conservations foncières". Le même responsable a ajouté que la numérisation des documents fonciers et leur retrait électronique permet aux citoyens d'obtenir leurs documents plus facilement, sans attente et sans déplacement aux conservations foncières, soulignant qu'elle permet également aux employés de travailler dans de bonnes conditions et à l'abri de la pression. Le Directeur général du Domaine national a indiqué que la numérisation des documents fonciers au niveau de la Conservation foncière de Bir El Djir de la wilaya d'Oran revêt une importance particulière, au vu du dynamisme social et économique des communes couvertes par la Conservation sur une superficie estimée à 10.900 hectares, dont 84% sont cadastrés, avec une population d'environ 600.000 habitants. Le directeur du cadastre et de la conservation foncière d'Oran est a affirmé dans ses explications au DG du Domaine national que ses services ont achevé le cadastre total des zones rurales de la wilaya d'Oran et a réussi, jusqu'à fin 2023, à cadastrer 72,49% des zones urbaines, sachant que l'opération se poursuit pour qu'elle soit achevée dans les plus brefs délais.

GECF
Le ministre de l'Energie de Trinidad-et-Tobago félicite l'Algérie pour le succès du 7^e Sommet

Le ministre de l'Energie et des Industries énergétiques de la République de Trinité-et-Tobago, M. Stuart Young, a félicité, dimanche, l'Algérie pour le succès du 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), tenu samedi dernier à Alger, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. A l'occasion d'une audience que lui a ac-

cordée le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, au siège de son département ministériel, M. Young "a félicité l'Algérie et Monsieur le ministre de l'Energie et des Mines, pour le succès du 7e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du GECF, pour la bonne organisation de l'évènement ainsi que pour ses résultats positifs en faveur de l'industrie gazière mondiale de manière générale", précise la même source. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en pré-

sence du Président Directeur Général (PDG) de Sonatrach et de cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue "l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures et les voies à même de renforcer l'investissement et le partenariat, à travers l'intensification des échanges entre les experts des sociétés du secteur énergétique dans les deux pays, outre l'échange d'expertises et de formation, ajoute le communiqué.

AUDIOVISUEL
L'ANIRA rappelle aux professionnels du secteur l'impératif respect des spécificités du mois de Ramadhan

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a rappelé, dimanche dans un communiqué, à l'ensemble des professionnels du secteur de l'audiovisuel, la nécessité de respecter les spécificités du mois de Ramadhan et de se conformer aux règles juridiques et éthiques. En prévision du mois de Ramadhan,

l'ANIRA rappelle « à l'ensemble des professionnels du secteur de l'audiovisuel, la nécessité de respecter les spécificités et la sacralité du mois de Ramadhan, de se conformer strictement aux règles juridiques et éthiques et de ne pas se laisser entrainer par des visées purement lucratives ou verser dans le sensationnel au détriment de la profession ». L'Autorité a souligné « la nécessité de respec-

ter scrupuleusement le référent religieux national dans les programmes religieux dispensés », appelant les chaînes audiovisuelles à « veiller à proposer des grilles de programmes qui tiennent compte de toutes les catégories de téléspectateurs et mettent en valeur la diversité de la culture algérienne, pour faire de ce mois sacré une opportunité propice pour promouvoir le patrimoine national ».

ANNABA
Sortie d'une promotion de 411 agents de police

Une cérémonie de sortie de la 27ème promotion d'agents de police composée de 411 éléments, a eu lieu dimanche à l'Ecole de police « El Hadi Khediri » d'Annaba, présidée par le directeur de la formation à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le contrôleur de police Fayçal Hassani. Baptisée du nom du Chahid du devoir Samir Benlakhdar, la cérémo-

nie de sortie de la 27ème promotion d'agents de police, s'est déroulée en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya d'Annaba et des familles des policiers diplômés. La promotion a reçu, au sein de l'Ecole de police « El Hadi Khediri », une formation théorique et pratique de douze (12) mois qui a permis aux éléments sortants de maîtriser les techniques nécessaires à

leur tâche, relatives à la prévention et à l'intervention, les rendant aptes à maintenir la sécurité et à protéger les personnes et les biens, a-t-on souligné lors de la cérémonie de remise des diplômes. Après la remise des grades et de l'emblème national aux nouveaux entrants par la promotion sortante, des exhibitions sportives et de self-défense ont été organisées au cours desquelles les agents de po-

22^e CONGRÈS DE PSYCHIATRIE

Nécessité de réaliser des enquêtes nationales sur la toxicomanie

La nécessité de réaliser des enquêtes nationales sur la toxicomanie afin de mieux connaître le phénomène et les drogues consommées, a été soulignée samedi à Tizi-Ouzou par le Chef de service de psychiatrie addictologie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed, Abes Ziri. Cet Enseignant chercheur hospitalo-universitaire à la Faculté de médecine de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, qui a présenté une communication au 22e congrès national de psychiatrie, a insisté sur l'importance de réaliser des études sur le phénomène de la toxicomanie à travers tout le pays et de lancer des enquêtes nationales sur ce phénomène, afin de mieux

le cerner. "Il y a des études faites par des CHU comme celles réalisées par l'établissement de Tizi-Ouzou, mais pour mieux prendre en charge ce problème, il faut qu'il y ait des enquêtes à dimension nationale", a-t-il dit, expliquant que ce travail permettra d'avoir la véritable carte de l'ensemble des substances psycho-actives qui sont consommées dans notre pays. Ce spécialiste a aussi insisté sur l'importance de l'implication de tous, médias, famille, société civile, autorités et médecins, dans la prévention primaire de la toxicomanie par l'intensification de la sensibilisation contre ce fléau, le but étant d'"empêcher la rencontre entre la drogue et la personne". A ce propos, Pr Bensaida de

l'établissement hospitalier (EHS) Arrazi d'Annaba a souligné, dans sa communication, le rôle de la famille dans la prévention et la prise en charge des personnes addictes. Dans sa communication intitulée "problématiques familles dans les addictions", elle a observé que si la famille fait partie du problème à cause des conflits familiaux, l'absence de communication et la violence, entre autres, conduisant à la toxicomanie du ou des membres les plus vulnérables, elle est aussi partie de la solution. "Le travail avec les familles s'avère un outil important pour soutenir et favoriser la démarche du patient en faveur de la désintoxication", a-t-elle affirmé.

